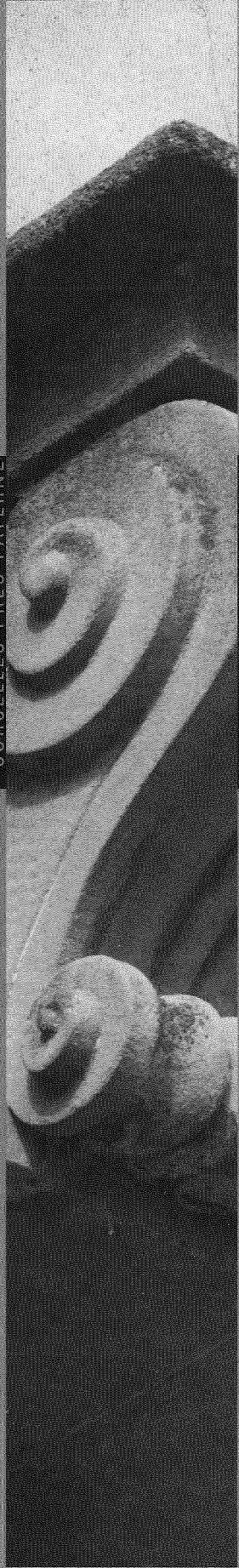




BEGNINS



CORCELLES-PRES-PAYERNE



VUARRENS

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES
SERVICE DES BATIMENTS

Cures du canton de Vaud

Intervenants

Les cures représentent un chapitre à part du patrimoine immobilier du canton de Vaud. Elles forment un ensemble remarquable de 155 bâtiments, tous destinés à la même fonction, réalisés à partir du XV^e siècle jusqu'à nos jours. La période bernoise est particulièrement bien représentée car les cures jouaient alors un rôle symbolique affirmant dans nos bourgs et villages le nouveau pouvoir et la nouvelle religion. La qualité de ces bâtiments est bien mise en évidence par les résultats d'un inventaire établi selon la méthode du recensement architectural du canton, qui répartit les constructions selon l'échelle suivante :

Note	Définition résumée	Nombre de cures	%
1	d'importance nationale	10	6.4
2	d'importance régionale	66	42.6
3	d'importance locale	44	28.4
4	intéressant dans son contexte	10	6.4
5	non dénué d'intérêt	8	5.2
6	sans qualité particulière	15	9.7
7	altère le site	2	1.3
Total		155	100%

L'intérêt de cette série de maisons oblige les acteurs de la restauration à adopter des techniques d'études, d'analyses, puis d'interventions, proportionnées à l'importance du sujet.

Une méthodologie d'approche s'est développée avec les années ; chaque cure fait l'objet d'une recherche d'archives, de relevés généraux et de détails, d'analyses archéologiques, d'examen de revêtements, de peintures, etc. L'architecte, auteur de la restauration, peut ainsi opérer ses choix en s'appuyant sur des matériaux objectifs. Chaque bâtiment apporte des données nouvelles qui s'accumulent peu à peu ; des caractéristiques générales commencent à émerger. Elles offriront un jour matière à recherches en histoire de l'art ou en d'autres disciplines.

La continuité du Service des bâtiments garantit une certaine convergence d'action sur ce large échantillon que représentent 155 cures. Mais sa présence à long terme contient aussi le germe de la répétitivité, l'octroi de mandats à des architectes privés compensant cette tendance par l'apport d'idées fraîches, de vues différentes. En outre, des bureaux néophytes en la matière font, avec l'appui du service, des expériences qu'ils réutiliseront sur d'autres chantiers. La complémentarité est évidente. Le Service des bâtiments s'applique à observer les principes de restauration préconisés par l'ICOMOS et, en particulier, ceux de la charte internationale sur la conservation des monuments et des sites – Venise 1964 –. Parmi plusieurs règles de conduite, citons le respect des apports de chaque époque. La marque d'aujourd'hui doit être visible bien qu'intégrée. La restauration devient ainsi un acte créatif, condition indispensable pour que l'architecture soit belle.

Jean-Pierre Dresco, ancien Architecte cantonal

Les 155 cures vaudoises constituent un patrimoine inestimable et unique auquel le canton accorde une attention toute particulière. Propriétaire de ces bâtiments souvent cossus, l'État s'investit de manière soutenue dans leur restauration et leur entretien.

Les cures forment un ensemble immobilier incomparable dont aucun autre canton ne peut se targuer et sont sans conteste une spécificité et un héritage d'exception dont nous devons être fiers. Construites par les Bernois, elles sont l'un des témoignages les plus marquants de leur occupation du Pays de Vaud. Edifiées après la Réforme, les cures ont subi les assauts du temps, malgré les précautions d'entretien. Notre devoir est d'intervenir pour que cet héritage ne soit jamais mis en péril. C'est un travail de longue haleine, qui demande des moyens matériels bien sûr, mais aussi un savoir-faire capital. Les recherches historiques qui précèdent chacune de ces restaurations sont des occasions uniques de retracer la vie d'une région, d'un village, d'une paroisse.

D'abord destinée au logement du pasteur, la cure s'enrichissait souvent d'annexes, telles que grange, four ou rural qui en faisaient alors plus qu'une simple habitation. Agrandie ou transformée au cours du temps, la cure est restée le lieu de vie central de la paroisse, mais elle a aussi su devenir un espace social ouvert à d'autres activités.

L'inestimable valeur des cures fait de leur préservation une mission primordiale, que nous nous devons de remplir.

Daniel SCHMUTZ,

*Ancien chef du Département des travaux publics,
de l'aménagement et des transports*



© François Bertin

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES
SERVICE DES BATIMENTS

Cure de Begnins

Principe d'intervention

L'intervention a principalement porté sur des travaux de restauration.

Le premier travail consiste à lire et interpréter des données architecturales existantes, modifiées aux cours du temps, notamment, dans le cas qui nous occupe, en ce qui concerne l'affectation du bâtiment et son insertion dans le lieu.

À l'origine grange des dîmes, la bâtisse était, à l'ouest, contiguë à une rangée de maisons. Lors de sa transformation en cure, vers 1757, diverses ouvertures ont été pratiquées dans les façades. Seule la façade sud, entièrement reconstruite, a fait l'objet d'une recherche de traitement architectural, sobre et élégant, exprimant clairement la symétrie du projet et, sans doute, la nature du bâtiment.

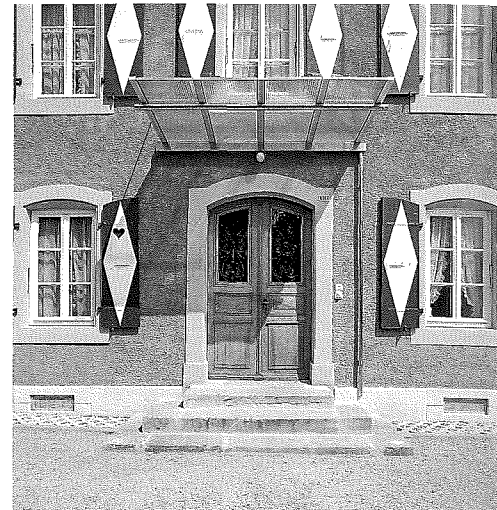
Vers 1774, une écurie et un fenil ont été construits contre la façade est : une gravure de Weibel montre cet aspect des lieux qui confirme le caractère unique de la façade sud. Ce n'est que vers 1950, après des démolitions successives, que la cure s'est retrouvée dans son état actuel, détachée des autres bâtiments, montrant tout son volume et non plus seulement sa façade d'entrée.

Telles qu'elles se présentaient avant les travaux, les façades, pour ce qui concerne leur couleur, avaient un aspect relativement uniforme tendant à les intégrer dans un ensemble, banalisant ainsi la façade principale. La restauration a fourni l'opportunité, par le traitement chromatique des façades, de tenter le rétablissement d'une situation qui avait perduré de 1757 à 1950. Ainsi la façade sud a été revêtue d'un crépi gris-bleu, teinté dans la masse, qui n'est pas la couleur du crépi d'origine, mais celle d'une réfection effectuée en 1832. Les tailles ont été traitées dans une nuance de gris plus clair et, pour les chaînes d'angle, des filets d'ombre ont été peints pour exprimer des joints de taille.

S'est alors posée la question de savoir s'il fallait exprimer la façade comme un plan ou, au contraire, en exprimer l'épaisseur : finalement la deuxième solution a été retenue et les retours des chaînes d'angle, sur les façades latérales, ont également été mis en évidence. Les autres façades ont été peintes en blanc avec une nuance de gris.

Les volets étaient peints avec des motifs en chevron. La gravure de Weibel, citée précédemment, laisse apparaître des motifs en losange. Il a été décidé d'appliquer ce motif en losange vert et blanc aux volets de la façade sud, alors que ceux des autres façades sont recouverts d'une couleur verte sans motif.

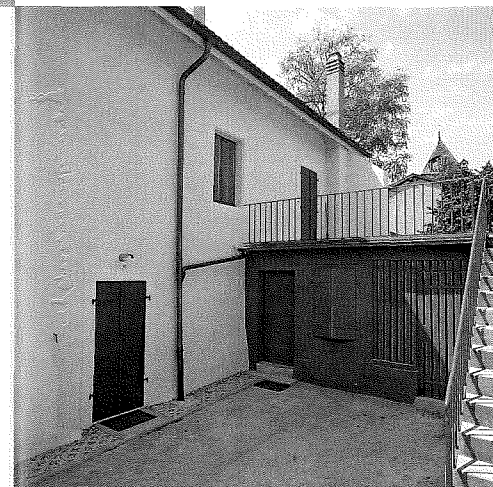
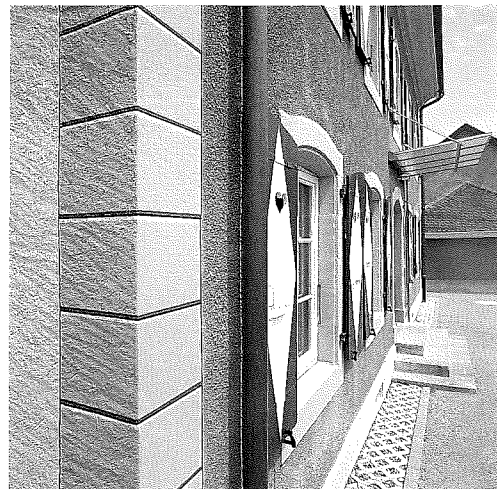
Ce sont ces interventions qui ont permis la restauration du caractère unique de la façade sud.



▲ Symétrie de la façade sud que le nouvel auvent accentue.

La façade sombre, élément intercalaire entre la cure et le mur de soutènement. ▶

Mise en évidence du retour d'angle soulignant l'épaisseur de la façade sud. ▼



toutes photos © François Bertin

Lors des travaux exécutés vers 1920, une construction sur un étage et avec une toiture plate a été édifée entre la cure et le mur de soutènement, reliant ainsi l'une à l'autre. Cette construction abrite la chaufferie et un bûcher. Il n'était pas envisageable de la démolir. Il a été décidé d'en peindre la façade en gris foncé, y compris porte, fenêtre, volets et claire-voie afin qu'elle apparaisse comme un élément autonome qui s'intercale entre la cure et le mur de soutènement.

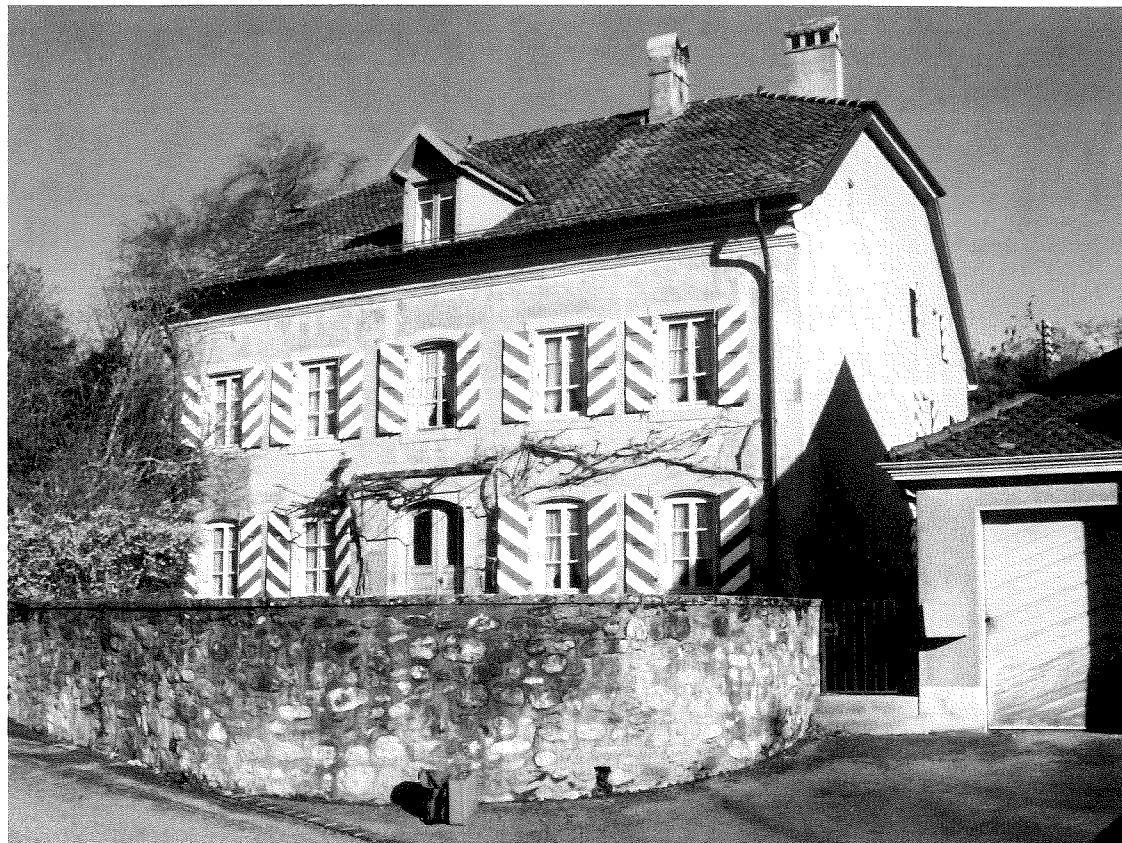
La symétrie de la façade sud exprime la symétrie du plan. Un large vestibule traverse tout le bâtiment pour aboutir à un escalier reliant le premier étage. Au rez-de-chaussée, comme au premier étage, les pièces sont réparties de part et d'autre du vestibule. Les analyses du restaurateur ont montré que le traitement des parois avait, à différentes époques, un caractère particulier donnant une importance majeure au vestibule du rez-de-chaussée. C'est dans cet esprit, mais sans rechercher à restituer un état antérieur, qu'il a été traité à l'occasion des travaux de restauration, par le simple choix d'une peinture à la chaux cirée, de couleur jaune vif. À l'exception du salon dont les parois ont été peintes en bleu clair, les autres pièces ont toutes été peintes en blanc.

Quelques autres travaux de transformation ont été entrepris, tels l'agrandissement de la cuisine et le remplacement de son équipement, la création d'une buanderie, le déplacement et l'agrandissement du local sanitaire du rez-de-chaussée, le déplacement de la salle de bains et la création d'un local douche à l'étage, ainsi que la création d'un sas d'entrée au rez-de-chaussée. À l'extérieur, il a été procédé à la mise en place d'un portail de jardin et au remplacement d'une structure métallique par un auvent d'entrée.

Avant les travaux de restauration, les aménagements extérieurs étaient constitués de surfaces engazonnées sans affectation définie, d'un chemin et d'une cour d'accès, de végétaux plus ou moins importants laissés à l'abandon. Il a été procédé à une remise en état des végétaux, par abattage ou élagage, au tracé d'un cheminement permettant l'appropriation des espaces extérieurs et au réaménagement du chemin d'accès et de la cour devant l'entrée de la cure.

Dans l'ensemble, les travaux de restauration ont été réalisés avec des moyens simples et limités.

Catherine et Olivier HENCHOZ *architectes*



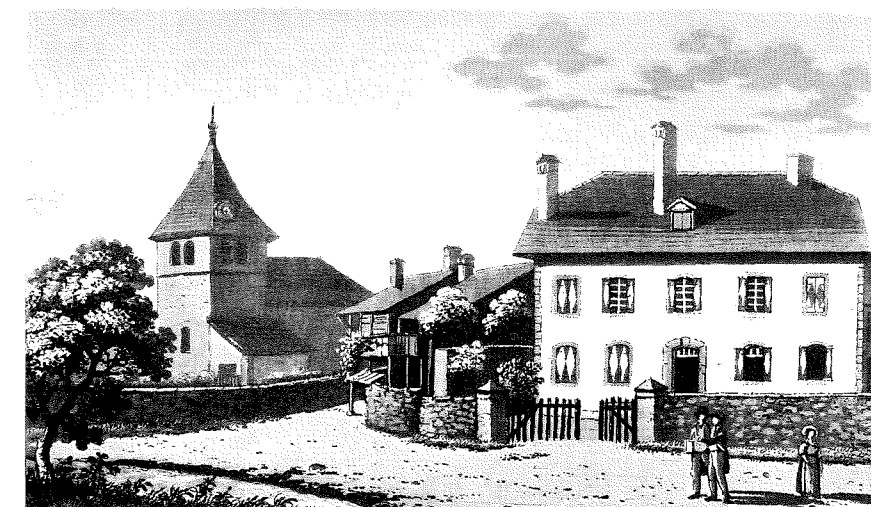
© C. et O. Henchoz



© François Bertin

▲ La cure de Begnins et ses dépendances, telles qu'elles se présentaient en 1829 selon une gravure de Samuel Weibel (Musée de l'Élysée).

◀ La façade sud avant et après rénovation.



Begnins fait partie des quelques cures qui ne furent pas entretenues régulièrement par le gouvernement bernois. Au moment de la conquête, LL.EE. remirent en effet à quelques grands seigneurs, en guise de dédommagement, certains biens ecclésiastiques, au lieu de se les attribuer comme partout ailleurs. En contrepartie, ces seigneurs étaient obligés d'entretenir les bâtiments religieux, selon la règle d'origine médiévale voulant que le détenteur des biens ecclésiastiques se charge des réparations aux bâtiments. Mais, en cas de reconstruction neuve, c'est en général l'autorité ayant le droit de patronat ou de collature sur ces biens – c'est-à-dire le droit d'en nommer le bénéficiaire – qui devait intervenir. Toutefois, la répartition des devoirs entre les diverses parties concernées était souvent si peu claire qu'elle donnait naissance à de nombreux conflits et les cures soumises à ce régime étaient les plus délaissées du pays, jusqu'au moment où LL.EE. devaient se résoudre à une reconstruction.

A Begnins, la cure d'origine médiévale, contiguë à l'église¹, devait être entretenue par le seigneur de Rolle et Mont². En 1756, elle était en si mauvais état que LL.EE. prirent en charge de fournir au pasteur une nouvelle habitation. On trouva à acheter la grange des dîmes que Louis Stürler, seigneur de Cottens, possédait non loin de son château³. Pour la transformer en cure, il fallut, selon le devis de l'architecte Gabriel Delagrangé⁴, remonter une partie des murs extérieurs, soit certainement en tout cas la façade principale, et construire des murs de refend et un escalier de pierre jusqu'à l'étage. Outre la porte d'entrée, vingt-quatre portes et fenêtres de pierre de taille furent aménagées dans les nouvelles maçonneries et onze fenêtres dans les anciennes; les chaînes d'angles et le cordon surmontant la façade étaient aussi de pierre de taille.

Les dépendances – latrines, bûcher et बातon – reçurent une charpente neuve, tandis que le bâtiment principal gardait vraisemblablement sa charpente ancienne dont la structure à poteaux rappelle celle d'une grange. L'ouvrage du charpentier comprenait aussi les planchers, l'escalier du galetas, un grenier et une chambre à resserrer dans les combles, ainsi que quatre lucarnes.

Outre les portes et les fenêtres, la menuiserie comprenait le boisage de la chambre de ménage⁵ et du cabinet d'étude avec sa bibliothèque, la balustrade de l'escalier et deux cheminées⁶. Deux poêles verts à bordures blanches furent posés, et douze plafonds passés en couleur grise. Les matériaux de l'ancienne cure purent être récupérés en partie pour la nouvelle. Les travaux furent dirigés par l'architecte Delagrange lui-même, mais on ignore les noms des artisans⁷.

LL.EE. accordèrent encore, en 1774, les sommes nécessaires à l'aménagement d'une écurie et d'un fenil, puis, en 1776, à la réparation du mur de jardin. Mais lorsque le pasteur leur demanda de nouveaux travaux, en 1780, Elles le renvoyèrent au seigneur de Rolle. Celui-ci refusa de se charger des réparations à faire aux constructions effectuées en 1776 par les Bernois. Selon ce texte, il semble que l'intervention de 1774-1776 ait consisté à déplacer l'écurie et le fenil et à créer dans l'ancien local deux chambres, restées inachevées. D'après la description du bâtiment en 1824⁸, les vues anciennes et les relevés de la cure en 1918-1920, l'écurie et le fenil postérieurs à 1776 se trouvaient dans l'annexe orientale, démolie en 1921. Nous ignorons quel endroit ils ont pu occuper auparavant.

Les travaux des XIX^e et XX^e siècles eurent principalement pour but d'assainir le bâtiment et de rénover l'intérieur lors des changements de pasteurs. Après avoir creusé à de nombreuses reprises diverses coulisses pour tenter d'éloigner l'humidité qui rongeaient la cure, on entreprit de la dégager des bâtiments voisins. On commença en 1921 par démolir l'écurie et le fenil contigus à l'est, que l'on remplaça, contre la face nord, par une annexe contenant bûcher et chambre à lessive. Cette intervention se doubla d'une rénovation intérieure et du réaménagement complet des sanitaires (suppression des latrines et de leur galerie au nord, création de toilettes au rez-de-chaussée et d'une chambre de bain à l'étage). En 1929, on élimina un petit édifice que l'on avait acheté dans ce but en 1926, situé au devant de la cure, au sud-est. Enfin, en 1950, on put dégager le côté ouest, grâce à la disparition du bâtiment contigu (perçement de diverses baies et création d'un accès à la terrasse aménagée au-dessus de l'annexe de 1921)⁹.

Dans l'ensemble, la cure de Begnins est atypique, aussi bien sur le plan formel que sur le plan historique, puisqu'elle reprend le volume et la situation d'une ancienne grange des dîmes, autrefois contiguë à une rangée de maisons. Sa disposition intérieure, bien que reprenant un schéma classique en vigueur déjà dans la seconde moitié du XVII^e siècle, semble avoir été déterminée en partie par la structure de la charpente préexistante.

Notes :

1— Sur ce bâtiment, voir François GERVAIX, *Revue historique vaudoise*, 1940, p. 168 sqq. ; Gabrielle SENECHAU, *Begnins à rebrousse-temps*, Morges 1989, pp. 99-100 ; ACV, Bk 1, inventaire des biens ecclésiastiques, vers 1536, 369 v.

2— Furent impliqués aussi à devoir entretenir la cure, les possesseurs des fiefs de Cottens et du Martheray dépendant de la seigneurie de Rolle (ACV, Bd 14/b, livre des pensions, 1584-1678 ; Bd 14/d, vers 1685, 165 ; Bb 1/16, m.b.r., 213, 26 juin 1674 ; Bb 1/17, 38, 19 avril 1675 ; Bb 1/41, 13 septembre 1715 ; Bb 1/41bis, 85, 3 juillet 1716).

3— ACV, Bb 1/73, m.b.r., 342, 10 avril 1756 ; Bb 1/74, m.b.r., 231, 20 mai 1757 ; Bb 3/21, 46, 9 juin 1757.

4— ACV, Bm 2/1 b, devis, 240-243, 19 octobre 1756, accordé le 18 mai 1757.

5— Cela doit correspondre au boisage de la chambre sud-est du rez-de-chaussée, qui pourrait bien remonter à cette époque.

6— Il s'agit certainement des deux manteaux de noyer à décor géométrique qui ont subsisté.

7— ACV, Bp 35/29, c.b. Nyon 1759-1760, 86 : paiement en bloc des travaux pour 2142 couronnes et de l'achat de la grange pour 800 couronnes.

8— ACV, K IX 1202/1.

9— Laurence MERMOUD, *Cure de Begnins. Dossier historique XIX^e-XX^e siècles*, man. dact., novembre 1995.

10— Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, stt. pp. 153-156, 171-173, 193-196, 203-206.

En revanche, sa façade principale est bien dans la ligne des autres constructions de cette époque, surtout celles de l'architecte Delagrange : L'Isle, Cossonay, Crissier, Penthaz¹⁰. Elle ne comporte que peu d'éléments décoratifs. Seule une corniche de pierre de taille la surmonte ; mais elle est animée par le jeu des formes différentes des linteaux des baies, à arc surbaissé pour le rez-de-chaussée et la fenêtre surmontant la porte d'entrée, marquant ainsi la hiérarchie des étages et l'axe de symétrie du bâtiment.

Monique FONTANNAZ historienne



Analyse de l'archéologue

L'analyse archéologique des façades de la cure de Begnins a eu pour objet les façades septentrionale, orientale et méridionale du bâtiment. Cette étude, associée à l'inventaire des aménagements intérieurs de l'édifice, a apporté de nombreux éclaircissements relatifs à l'histoire architecturale de ce bâtiment. Les résultats de ces investigations, confrontés aux données d'archives recueillies par les historiens, ont par ailleurs permis de localiser et définir plus précisément l'étendue des travaux effectués au fil des siècles.

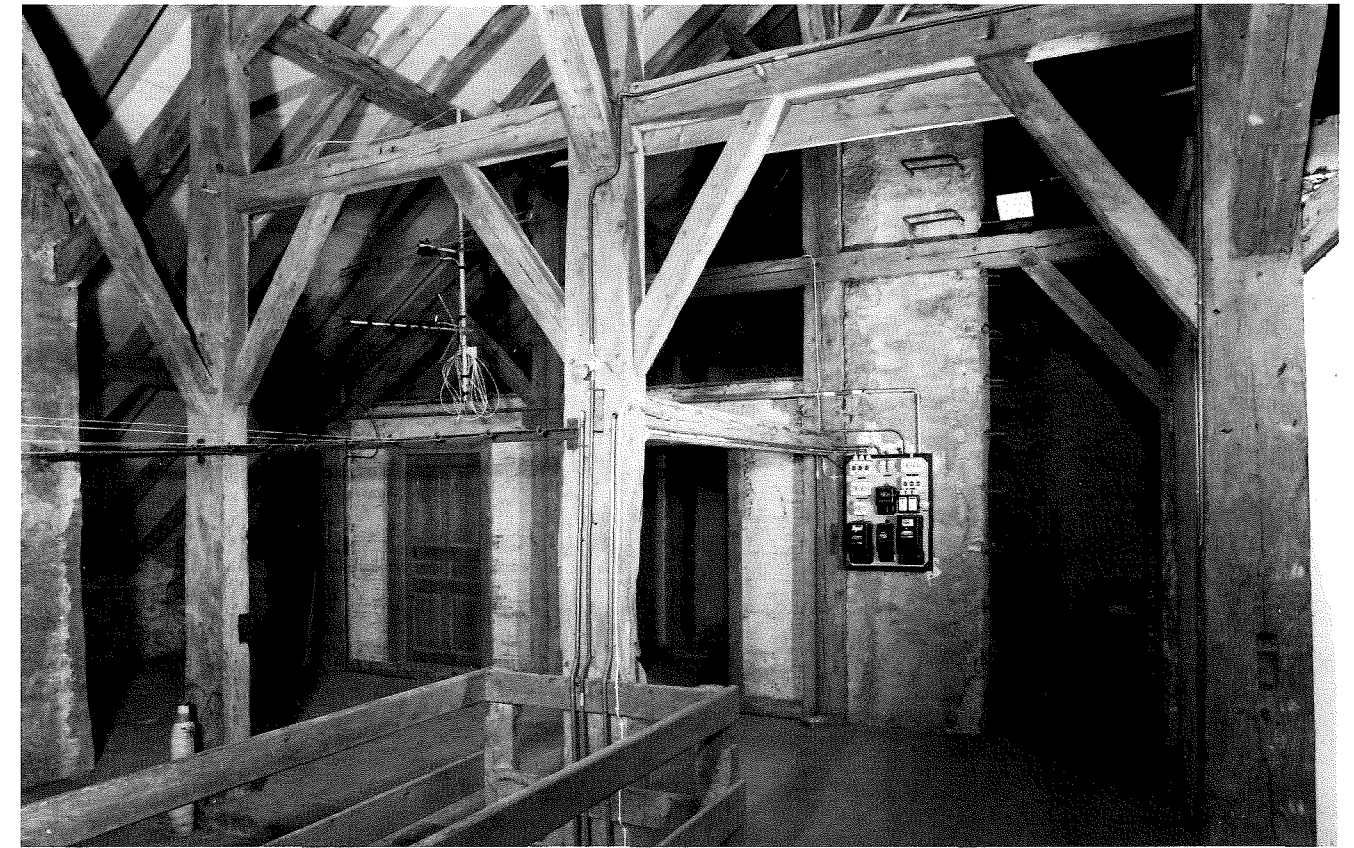
L'étude historique nous apprend qu'il existait à Begnins, avant 1756, d'une part une cure adossée à l'église actuelle, d'autre part une grange des dîmes appartenant au seigneur de Cottens et dont les documents anciens ne nous révèlent que fort peu de choses. En 1756, l'ancienne cure étant trop délabrée, il fut décidé de la démolir et de transformer la grange en cure afin d'y reloger le pasteur.

L'analyse archéologique des façades du bâtiment actuel a démontré que celui-ci occupe la même surface que l'ancienne grange des dîmes et qu'il a conservé la même élévation que cette dernière dans son développement final. Elle nous a également appris que l'ancienne grange des dîmes a connu, avant sa transformation en cure en 1757, une étape au moins de travaux à laquelle on doit la création de fenêtres d'ailleurs encore conservées (façades sud et est). On ne sait en revanche pratiquement rien ni de l'aspect du bâtiment dans son premier état, ni de son élévation primitive.

Dès 1757, la grange fut profondément transformée afin d'en faire la nouvelle cure. La façade méridionale et les deux tiers des façades orientale et septentrionale furent alors reconstruits, en y ménageant de nombreuses ouvertures.

L'analyse a par ailleurs permis de mettre en évidence que le bâtiment actuel, en grande partie reconstruit en 1757, ne l'a pas été intégralement : des pans entiers de maçonnerie (des façades est et nord), incluant quatre fenêtres, mais également la charpente à poteaux de la toiture appartiennent en effet à l'ancien bâtiment de la grange des dîmes (*fig. 1*) ; ils ont été conservés et réemployés à l'occasion du grand chantier de 1757 auquel ils sont antérieurs. Quant aux maçonneries neuves créées lors de ce chantier, elles utilisent de nombreux blocs qui pourraient provenir de la démolition de l'ancienne cure adossée à l'église. Plusieurs de ces blocs sont ornés de profils moulurés (cavets, chanfreins, etc.) dont la modénature permet une attribution au XVI^e siècle ou à la première moitié du XVII^e siècle. Nombre d'entre eux portent par ailleurs des traces de badigeons qui apportent quelques renseignements sur l'apparence du bâtiment disparu.

Après le chantier de 1757, le bâtiment de la cure n'a subi dans son gros-œuvre que peu de modifications sensibles, à l'exception des percements créés au plain-pied de la façade orientale en 1921-1949 et des transformations (agrandissement ou occlusion) des trois baies de la façade nord vers 1950-1960.



© Rémy Giindroz

▲ L'étage des combles, vue de la charpente à poteaux de l'ancienne grange des dîmes (avant 1756), réemployée dans la cure actuelle. Au centre les deux anciennes chambres à resserrer, de 1757. Etat novembre 1996. (*fig. 1*)

Quant à l'intérieur du bâtiment, il a conservé du chantier du milieu du XVIII^e siècle nombre d'éléments, tels que boiseries de hauteur (rez-de-chaussée, grand salon), cheminées (premier étage, pièces n° 13 et 17, *fig. 2 page suivante*), escalier à balustrade en bois, ainsi que de nombreuses menuiseries de portes à tous les niveaux. Lors de travaux exécutés en 1810-1824, plusieurs faux plafonds en plâtre furent remplacés, de même que quelques planchers, ainsi que l'ensemble des châssis de fenêtres de la façade méridionale.

Les aménagements intérieurs du bâtiment firent encore l'objet de transformations assez importantes en 1921 : la plupart des planchers actuels, l'aménagement de la cuisine, celui des w.c. du rez-de-chaussée, de la salle de bains de l'étage, ainsi que de nombre de châssis de portes et de fenêtres.

L'essentiel de l'histoire du bâtiment de la cure de Begnins, reconstruite en 1757, et de ses aménagements intérieurs, est donc aujourd'hui bien connu. On ignore en revanche presque tout de celle de l'ancienne grange des dîmes dont une partie de la substance, rappelons-le, est constitutive de la cure actuelle.

Au-delà de la sobriété et de la qualité de l'architecture du bâtiment, dont on doit les plans à Gabriel Delagrangue, la cure de Begnins constitue un intéressant exemple de transformation-réaffectation radicale d'une grange en maison d'habitation. Une telle démarche est suffisamment peu courante – et par ailleurs fort réussie en dépit des contraintes imposées par le emploi de la charpente à poteaux – pour qu'elle mérite d'être relevée.

Pierre-Antoine TROILLET *archéologue, Archéotec S.A.*

Analyse du restaurateur

Les différents examens et investigations menés à l'extérieur de l'édifice ont permis de mettre au jour au moins cinq étapes d'aspects différents dont nous présentons ici les caractéristiques de manière chronologique, en commençant par la plus ancienne : la première étape comprend la construction de 1756. Le fond de façade est régularisé par un crépi, couvert ensuite d'un enduit de finition projeté, offrant une structure rugueuse de coloration naturelle blanc écru issue de l'agrégat, sans application de badigeon. L'ensemble des pierres de taille (grès molassique) reçoit un badigeon d'aspect gris vert destiné à homogénéiser les teintes des pierres et à protéger la surface. Les façades orientale et septentrionale sont traitées différemment avec un crépi projeté, tiré à la truelle, appliqué directement sur la maçonnerie jointoyée.

Lors de la réfection de la façade méridionale en 1832, la deuxième étape, un enduit teinté dans la masse d'aspect gris bleu recouvre la finition de la première étape ; le pigment ajouté au mortier se compose de noir de vigne (sarments encaillés en vase clos ou charbon de sarments). Les enduits teintés dans la masse d'aspect gris bleu restent fréquents dans toutes les régions viticoles et en vogue dans la première moitié du XIX^e siècle¹. Les pierres de taille sont surpeintes à la chaux en gris bleu clair : les chaînes d'angle, exprimées en harpe à première étape, deviennent droites.

À la troisième, peu avant 1900, la façade côté lac reçoit un nouvel enduit rugueux de coloration naturelle d'aspect beige clair, sans application de badigeon. L'ensemble des pierres de taille présente un surpeint gris vert, à la chaux. La quatrième étape, vers 1929, supprime l'annexe orientale et les façades orientale et septentrionale sont recrépiées. Le bâtiment accolé à l'ouest de la cure est démoli en 1950, lors de la dernière étape. La façade reçoit des percements encadrés de grès coquillier non peint. Trois couches de crépissage au ciment revêtent la façade. L'examen de l'ensemble des contrevents de la cure a établi un inventaire d'une dizaine de types différents, datés du XVIII^e siècle à 1950. Tous les sondages stratigraphiques des décors peints indiquent le même schéma : deux couches de chevrons vert et blanc alternés.

À l'intérieur, les investigations ont permis de découvrir des éléments intéressants, notamment la première mise en couleur (1756) des boiseries du grand salon au rez-de-chaussée, à savoir une peinture à la détrempe d'aspect bleu foncé, moins sombre que l'intérieur des armoires à vaisselle. Le vestibule d'entrée et la cage d'escalier ont été à plusieurs reprises ornés de décors peints. Notons la sixième couche, vers 1923, réalisée selon les maquettes qui nous sont parvenues : un fond gris clair, des faux joints peints avec une frise en demi-teinte d'aspect gris bordée d'un filet blanc qui souligne la partie supérieure des parois. Les assises simulées sont appareillées en opus quadratum.

Alain BESSE et Eric-J. FAVRE-BULLE restaurateurs

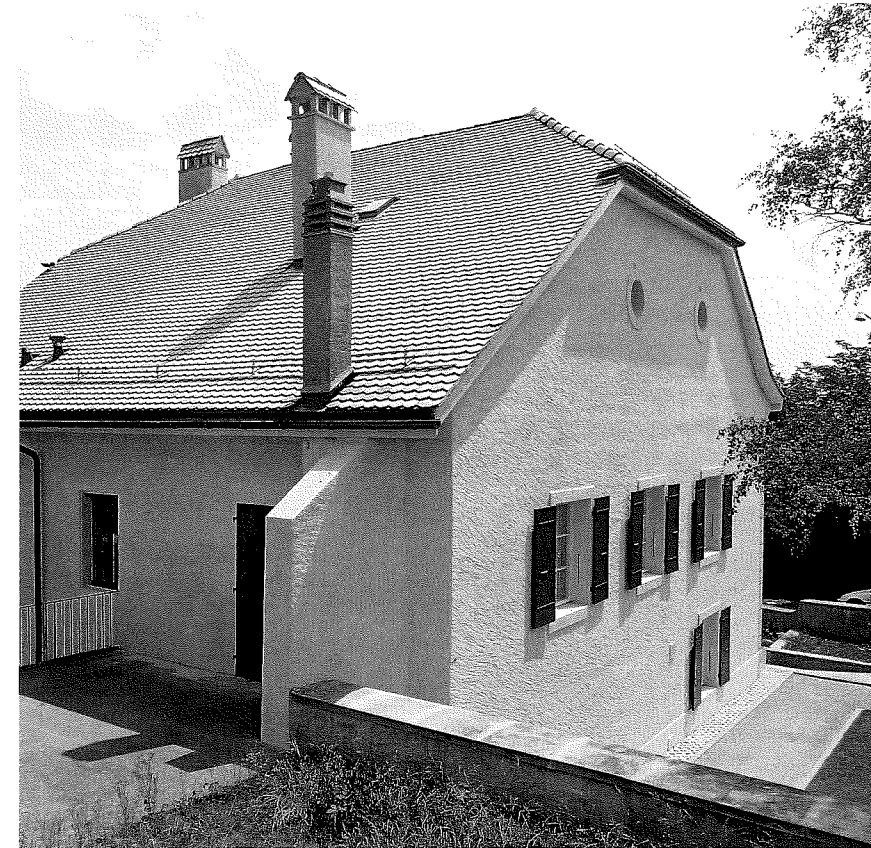
Notes :

1 - Quelques édifices de Begnins ont reçu le même type de revêtement à cette période, notamment le Café de l'Écu Vaudois, La Clavelière-Dessus (annexe sud-ouest) et le n°11 de la Grand-Rue.

Premier étage, détail de la cheminée, avec son manteau du milieu du XVIII^e. Etat en novembre 1996 (fig. 2). ▶



© Rémy Gindroz



Façades nord et ouest avant restauration ▶

◀ Façades nord et ouest après restauration

Façade nord avant restauration ▶



◀ Façade nord après restauration

toutes © François Bertin

Descriptif des travaux

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Octobre 1994	Confirmation du mandat
Janvier-mars 1995	Etude et projet
Avril-juin 1995	Plans d'exécution, soumissions
Février 1996	Approbation du crédit
Septembre 1996	Permis de construire
Octobre 1996	Début des travaux
Septembre 1997	Occupation des locaux
Printemps 1998	Décompte final, travaux de garantie



© François Bertin

ÉCHAFAUDAGES

Montage des échafaudages pour travaux de façades et pont de couvreur.

TRAVAUX DE MAÇONNERIE

Travaux préparatoires: défrichage, enlèvement de buissons et arbustes, protection des voies d'accès et de la végétation. Démolition d'une cabane de jardin. Démontage de l'escalier extérieur, stockage de ce dernier en vue du remontage ultérieur. Démolition de galandages intérieurs, de murs en moellons entre chevrons. Piquage de crépis à la chaux et de crépis ciment, piquage des faïences. Démolition de cloisons en bois. Démontage de portes et d'armoires. Fouilles et canalisations: assainissement des façades composé de trois plaques filtrantes superposées, d'un textile non tissé, de gravier de drainage et de drains, d'une bordure en pavés, l'ensemble recouvert de grilles gazon. Création d'un réseau de canalisations extérieures en séparatif, avec regards de contrôle. Mise en place du réseau de canalisations intérieures. Travaux de terrassements pour la création d'un nouveau fond à l'intérieur du bâtiment. Protections intérieures de divers éléments tels que l'escalier, les appuis de fenêtres, les sols. Création d'une dalle à hourdis sur vide sanitaire ventilé. Maçonnerie de pierre naturelle en boulets non refendus pour le bâtissage entre chevrons, sur sablière, avec crépissage trois mains, rempochage des joints et couronnement. Crépissage de trois façades avec un crépi à la chaux en trois mains, après nettoyage sous pression, agrafage des fissures, rempochage et injection de ciment. Réfection de souches de cheminées et rétablissement de canaux de fumée. Reconstruction des

capots de cheminée. Nettoyage sous pression des façades du garage.

CHARPENTE

Dépose et évacuation de la sous-couverture en Gea, réparation des avant-toits. Rénovation de la charpente, remplacement des éléments non récupérables. Mise en place de tympans de fermeture des berceaux. Mise en place d'une sous-couverture en planches de sapin à clin, de plates-bandes et virevents en sapin à peindre.

RENFORCEMENT DE LA CHARPENTE

Intervention sur les poinçons des croupes: assainissement jusqu'aux fibres saines, avec enlèvement du bois ruiné. Mise en place d'armatures en fibres de verre, façon de coffrage avec bois ancien, coulage des résines de remplissage du bois manquant. Raccord de glacis selon patine du bois existant avec nuance pour permettre la perception de l'intervention. Reconstitution de la tête de la sablière, des appuis de la faîtière, consolidation de la panne haute. Mise en place de pièces neuves.

CONSERVATION DU BOIS

Nettoyage, dépoussiérage, traitement de surface et en profondeur de la charpente, du colombage des escaliers et des parois du rez-de-chaussée.

ÉTANCHEMENT DES FONDATIONS

Étanchement de la base des murs de façade et de refend par injections.

TRAITEMENT ET REMPLACEMENT DE LA PIERRE NATURELLE

Traitement des chaînes d'angle des encadrements de portes, fenêtres et œils-de-bœuf en molasse et des tailles en ciment

par lavage et brossage à la brosse métallique douce, lavage à la pression de la pierre dure, ravalement au réparoir, rhabillage des parties altérées par cernage au ciseau et à la broche, remplacement des pierres trop altérées pour être restaurées.

MENUISERIE EXTÉRIEURE

Restauration des volets, remplacement d'une porte-fenêtre et d'une fenêtre. Dépose, réparation et repose des fenêtres.

FERBLANTERIE

Remplacement partiel de la ferblanterie existante en toiture par une ferblanterie en tôle de cuivre, dépose et repose des descentes d'eaux pluviales. Remplacement des tablettes et appuis de fenêtre de la lucarne, des garnitures de cheminées.

COUVERTURE

Mise en place d'une couverture provisoire en bâche. Dépose des tuiles plates existantes. Mise en place du lattage et du contre lattage auto clavés, couverture en tuiles plates neuves Bardonnex rouge pointue 203 NR à l'ancienne. Mise en place de trois tabatières neuves.

PEINTURE EXTÉRIEURE

Lessivage de la porte d'entrée, des fenêtres double vitrages, des doubles fenêtres et des volets existants. Lessivage des berceaux d'avant-toits. Glacis d'imprégnation neutre sur la porte d'entrée en chêne. Peinture minérale de couleur neutre pour les trois façades secondaires, peinture à l'huile de couleur unie pour les éléments en bois et motifs losange pour les volets. Peinture minérale sur corniches, chaînes d'angles avec filets d'ombre marquant les joints de taille de ces dernières. Peinture

à l'huile sur couche de minium du portail et des barrières.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Réfection totale de l'installation électrique, en apparent. Installation complémentaire de prises de téléphone et de prises TV dans divers locaux, raccordement au télé-réseau.

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Vidange de la tuyauterie, démontage de la distribution existante et des radiateurs en fonte. Remplacement de l'ancien chauffe-eau par un nouveau en acier inoxydable. Remplacement de la tuyauterie entre la chaudière (conservée) et le chauffe-eau. Installation d'un circulateur de charge du chauffe-eau. Tuyauterie en fer noir entre la chaufferie et les corps de chauffe. Mise en place de radiateurs tubulaires en acier. Isolation des conduites de la chaufferie et de la distribution. Ebouage et rinçage du circuit hydraulique. Tubage de trois cheminées de salon en tube acier inox rigide V4A de 200 mm de diamètre. Mise en place d'un tuyau de ventilation pour la hotte de la cuisine. Pose d'une gaine de protection étanche et d'une nouvelle conduite d'alimentation mazout entre le brûleur et la citerne cylindrique en terre. La chaudière et la citerne à mazout, relativement récentes, n'ont pas été remplacées.

INSTALLATIONS SANITAIRES

Nouvelle introduction d'eau. Démontage des installations existantes. Alimentation du chauffe-eau. Distributions eau froide et eau chaude dans les nouveaux locaux sanitaires au rez-de-chaussée (cuisine et w.-c. handicapés) et à l'étage (w.-c. et salle de bains). Installation d'un ruban chauffant autorégulant. Mise en place d'une colonne

en fonte pour eaux usées et raccordement des écoulements au réseau. Isolation de la tuyauterie. Fourniture et pose des appareils sanitaires et de la robinetterie. Raccordement des appareils de buanderie et de cuisine. Pose d'une grille de sol dans la buanderie. Pose d'un robinet et installation de l'arrosage extérieur.

AGENCEMENT DE CUISINE

Installation d'un nouvel agencement sur deux fronts comprenant armoires inférieures, supérieures et hautes en panneaux MDF vernis, un entre meuble et un plan de travail en stratifié, une cuisinière électrique avec surface de cuisson en vitrocéram et four autonettoyant, une hotte de ventilation, un réfrigérateur encastré de 240 l. avec compartiment de congélation, un lave-vaisselle encastré, une poubelle écologique et un évier à encastrer en acier au chrome-nickel avec batterie.

PLÂTRERIE

Protection d'ouvrages adjacents. Gypsage de parois et plafonds, prêt à recevoir de la peinture ou du papier peint.

MENUISERIE INTÉRIEURE

Travaux de restauration : encadrements et portes intérieures existantes, armoires et boiserie : réfection des battues, pose de filipos, collage, consolidation, resserrement des panneaux, contrôle des ferments. Menuiserie neuve : portes mi-lourdes des nouveaux locaux à peindre, plinthes en sapin moulurées des diverses chambres à peindre. Paroi d'entrée avec deux parties fixes vitrées et une porte va-et-vient sur pivot revêtue de stratifié, meuble d'embrasement avec dos en verre trempé dans l'ancienne porte de la cuisine, meuble-



© François Bertin

vestiaire et meuble-desserte de la cuisine en panneaux MDF vernis.

CLOISONS INTÉRIEURES, CHAPES À SEC ET FAUX PLAFONDS

Cloisons légères à ossature et revêtement en plâtre cartonné pour les nouveaux locaux sanitaires du rez-de-chaussée et de l'étage, avec bâtis en profilés métalliques pour la pose des appareils sanitaires. Chapes à sec sur dalle béton ou sur solivage en bois et plafonds suspendus dans divers locaux.

CARRELAGE ET FAÏENCES

Après réagréage, pose en diagonale d'un carrelage en damier et de plinthes Carociment 20/20 noir et gris dans la zone de la cuisine, de la buanderie et des nouveaux locaux sanitaires du rez-de-chaussée. Pose à la colle dans les nouveaux locaux sanitaires de l'étage, de revêtement de sols et de murs Cora 20/20, après étanchement des sols et des murs.

PARQUETS

Dans le grand et le petit salon, dépose des parquets existants, préparation du fond par la mise en place d'une étanchéité contre l'humidité ascendante, remplissage avec de la vermiculite, mise en place d'une couche isolante et d'un faux plancher en panneaux novophen. Petit salon : après dépose du parquet en lames pitchpin, pose d'un parquet en lames chêne massif pont de navire, ponçage et imprégnation trois couches. Réutilisation des lames pitchpin pour les réfections nécessaires à l'étage. Grand salon : dépose du parquet en panneaux et réfection en atelier ; repose, ponçage, double application de cire à chaud et polissage. Pose de frise en chêne. Nettoyage, réfection ou ponçage et imprégnation des

parquets et des seuils existants à l'étage.

PEINTURE INTÉRIEURE ET À LA CHAUX

Lessivage et décapage de peinture ou de vernis. Peinture à l'huile sur les boiserie et les plinthes, les portes intérieures et les armoires. Peinture dispersion sur les parois neuves non recouvertes de faïences des locaux sanitaires. Peinture émail sur les radiateurs et la tuyauterie. Dans le hall et la cage d'escalier, peinture à la chaux cirée et plinthe peinte avec filets d'ombre.

PAPIERS PEINTS

Papier ingrain à peindre dans divers locaux.

CHEMINÉE

Au premier étage, restauration de deux cheminées, pose de nouvelles bascules, remise en état du foyer.

NETTOYAGE

Nettoyage de l'ensemble du bâtiment après les travaux.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Abattage et enlèvement des souches, puis évacuation des déblais. Remise en place de la terre végétale, préparation et engazonnement. Préparation des plates-bandes. Préparation des fonds et mise en place de Limanat sur places et chemins, bordures en pavés Lido. Cheminement en pas dallés composés de dalles en béton gris fin unies. Dépose d'un bassin semi-circulaire, création d'une fondation et pose du bassin après réfection. Création d'un escalier en béton et exécution de seuils pour les accès arrière, réparation des bordures existantes. Enlèvement de lierre sur arbres et murs. Plantation d'un tilleul-tige.

Plans, coupes et façades



façade sud



façade nord

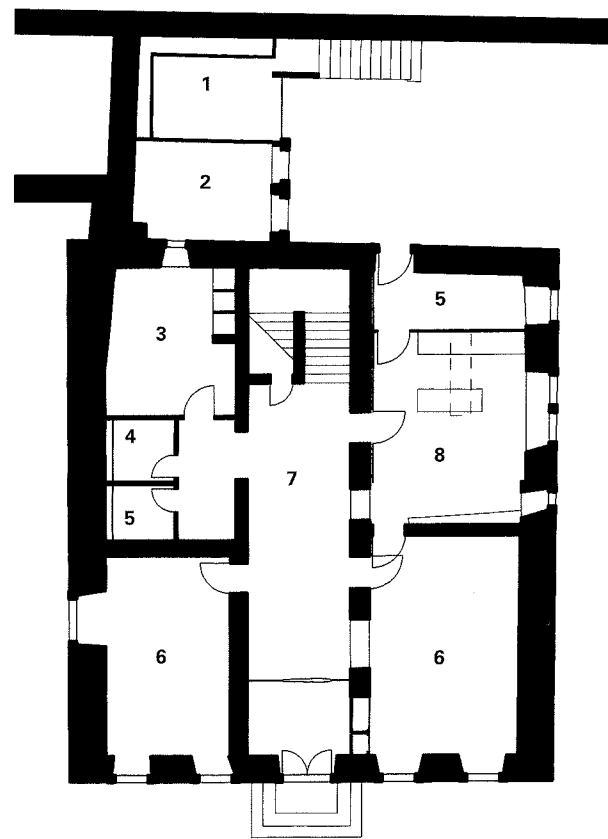


coupe longitudinale

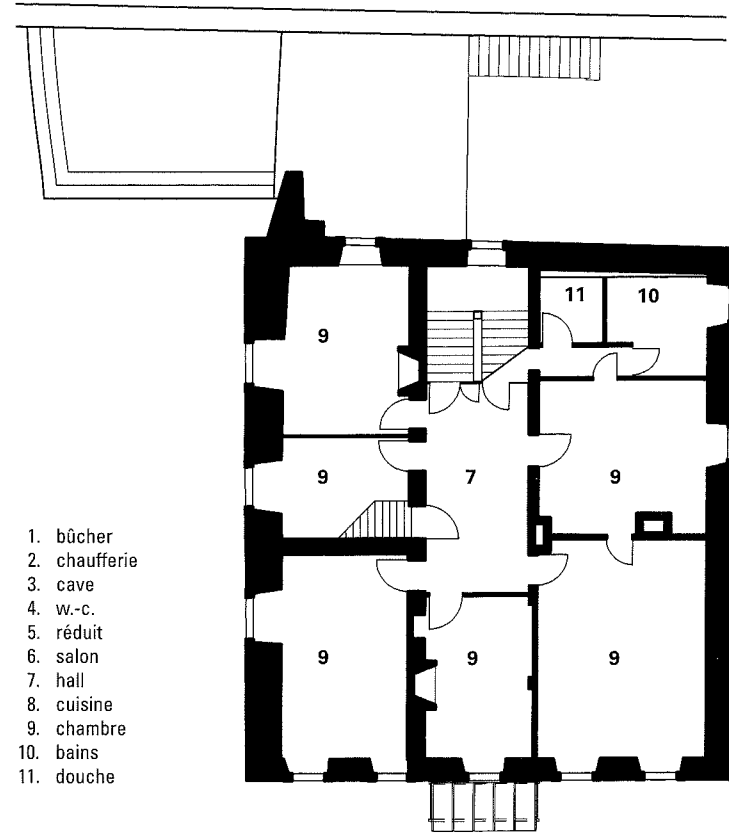


coupe transversale

rez-de-chaussée

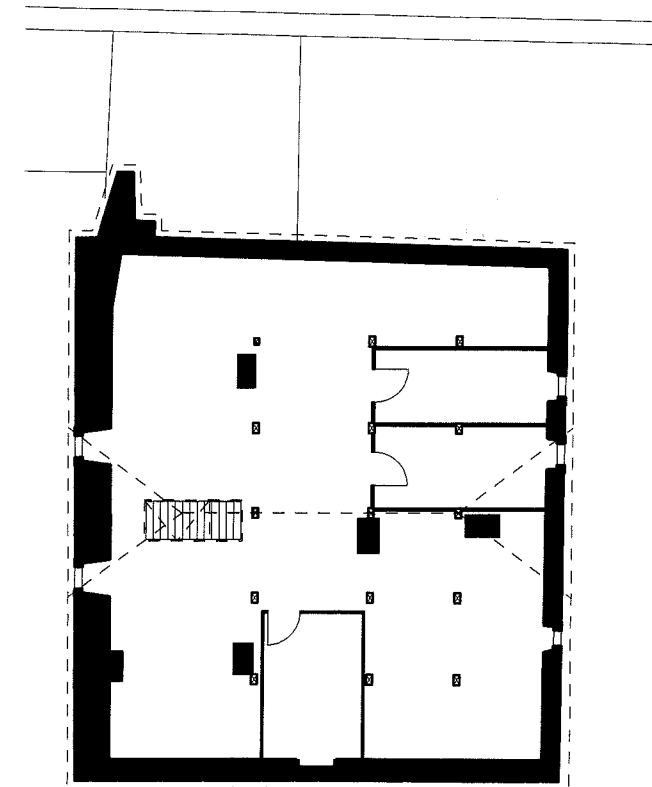


étage

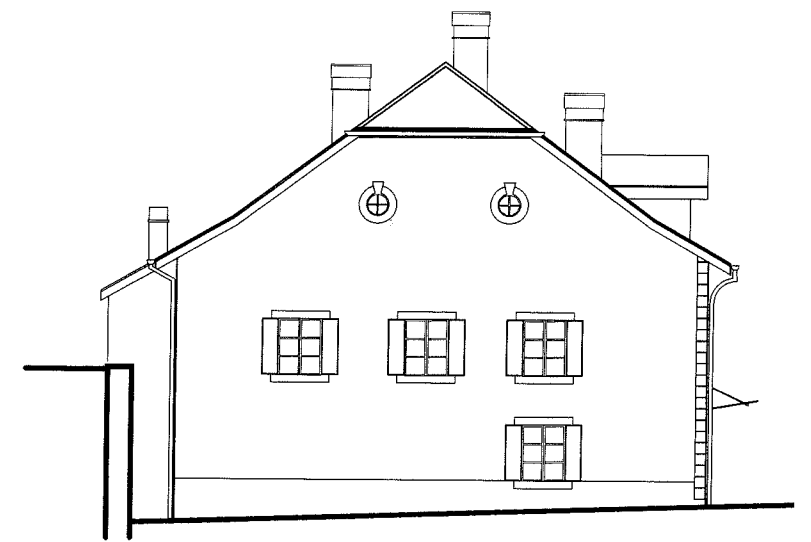


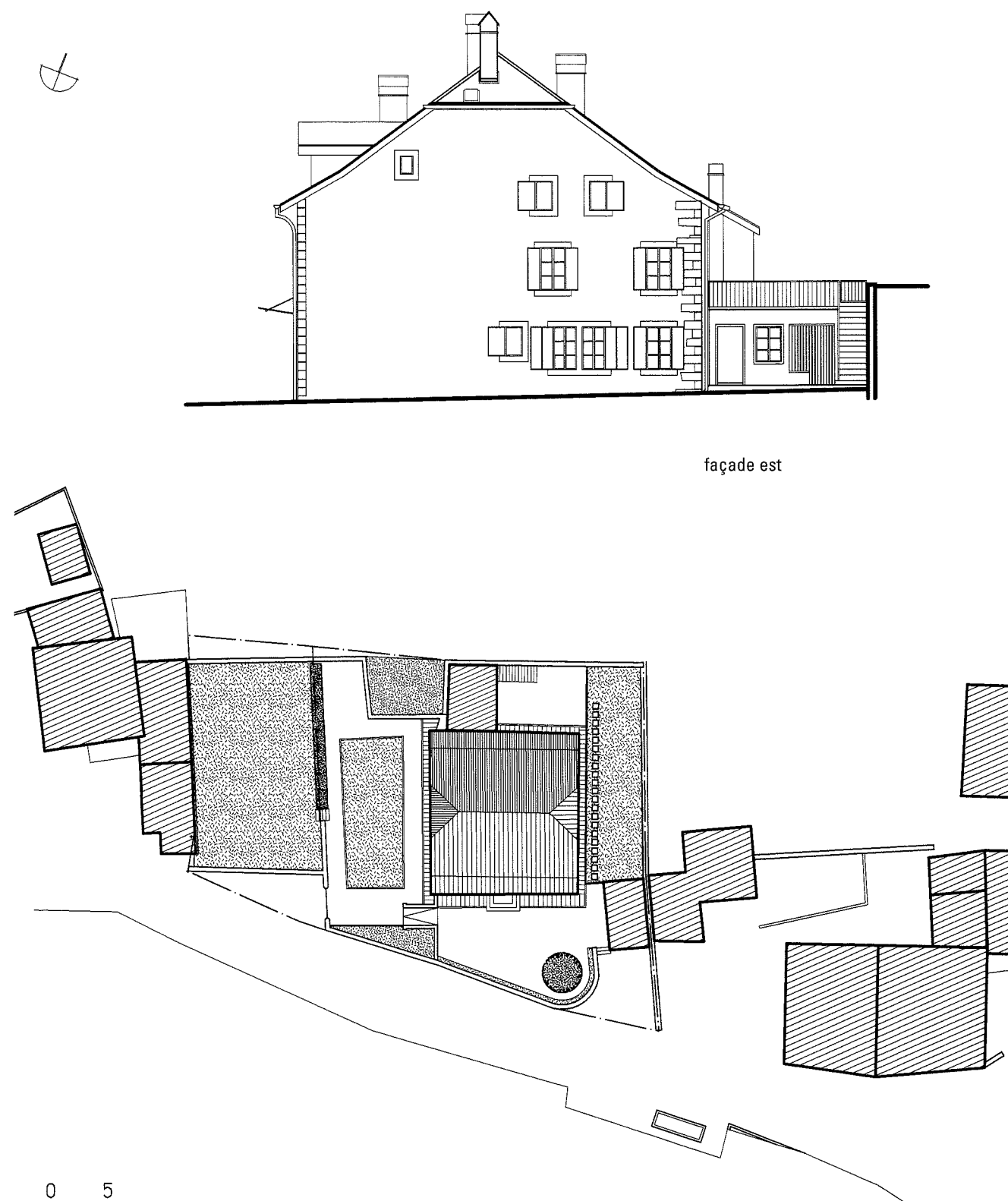
1. bûcher
2. chaufferie
3. cave
4. w.-c.
5. réduit
6. salon
7. hall
8. cuisine
9. chambre
10. bains
11. douche

combles



façade ouest





façade est

1. Par décision des 23 février 1994 et 25 janvier 1995, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la rénovation de la cure de Corcelles-près-Payerne et un crédit d'étude pour les cures de Vuarrens et Begnins.
2. La commission parlementaire, composée des personnes suivantes: Mme Jacqueline Bottlang-Pittet, Mme Edna Chevalley, M. Philippe Cornamusaz, M. Aimé-Jacques Gavillet, M. Nicolas Gudet, M. Jacques Lienard, Mme Ginette Loup, M. Olivier Maibach, Mme Françoise Ostermann, M. Claude Poget, M. Francis Rossier, M. Adrien Streit, M. Claude Bovy et M. Jean-Philippe Chapuis;
accompagnée de:
M. Daniel Schmutz, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
M. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, chef du Service des bâtiments
M. Hans-Rudolph Braun, architecte, chef de la Section travaux du Service des bâtiments
se réunit une première fois à Vuarrens le 19 janvier 1996 et une seconde fois à Corcelles-près-Payerne le 2 février 1996, visite les cures et rapporte favorablement au Grand Conseil.
3. Le Grand Conseil du Canton de Vaud accorde, par son décret du 26 février 1996, un crédit de Fr. 3'800'000.- pour la restauration des trois cures de Begnins, Corcelles-près-Payerne et Vuarrens.
4. **Organisation du maître de l'ouvrage**
Etat de Vaud, Service des bâtiments:
M. Hans-Rudolph Braun, architecte, chef de la Section travaux
M. Jean-Pierre Châtelain, responsable Secteur Ouest à la Section travaux
M. Gilbert Blanc, technicien en chauffage à la Section travaux
Mandataires : Architectes M. et Mme Catherine et Olivier Henchoz, Nyon
Collaborateurs Mme Joëlle Henchoz, Nyon
Géomètres Bernard Schenk S.A., Nyon
Spécialistes : Historiennes Mme Monique Fontannaz, Pully
Mme Laurence Mermoud, Lausanne
Archéologue Archéotec S.A., Pully
Restaurateur Atelier St-Dismas, Lausanne
Pierre de taille M. Pierre Lachat, Crissier
Photos M. François Bertin, Grandvaux
Expert maçon M. Roger Simond, Tannay
5. Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques et archéologie, représentée par Monsieur Charles Matile.

Cubes et matrices

Cube SIA – selon normes 116 **1818.00 m³**

Bâtiment principal (habitation)	1 640.00 m ³
Chaufferie	104.00 m ³
Garage	74.00 m ³

Matrice des surfaces

Surface brute des planchers	577.00 m ²
Cure	531.00 m ²
Chaufferie	25.00 m ²
Garage	21.00 m ²

Surface de la parcelle **918.00 m²**

Surface construite **223.00 m²**

Surface de la cure	177.00 m ²
Surface de la chaufferie	25.00 m ²
Surface du garage	21.00 m ²

Matrice des coûts

Coût CFC 2 / m ³ SIA	480.00 Fr./m ³
Coût CFC 2 / m ² brut	1 514.00 Fr./m ²
Coût total / m ³ SIA	556.00 Fr./m ³
Coût total / m ² brut	1 751.00 Fr./m ²
Indice moyen - avril 1997 (Indice de Zurich, base 01.04.88 = 100)	112.00

Coût de l'opération

CFC	libellé	montant	%	%
1	Travaux préparatoires	40 291.00		4.01%
13	Maçonnerie, installation de chantier	40 291.00		
2	Bâtiment	898 403.00		89.44%
211.1	Echafaudages	12 400.00	1.23%	
211.6	Maçonnerie, démolition, crépis	153 660.00	15.30%	
214.1	Charpente	24 300.00	2.42%	
214.2	Renfort charpente	10 387.00	1.03%	
214.6	Traitement antiparasitaire	10 262.00	1.02%	
216.0	Travaux en pierre naturelle	31 850.00	3.17%	
221.0	Fenêtres en bois, porte de garage	13 285.00	1.32%	
222	Ferblanterie	11 580.00	1.15%	
224.0	Couverture des combles	32 500.00	3.24%	
225.3	Etanchement des fondations	14 810.00	1.47%	
227.1	Peinture extérieure	33 850.00	3.37%	
23	Installations électriques	26 416.00	2.63%	
24	Chauffage, réparation conduites	41 320.00	4.11%	
253	Installations sanitaires	23 375.00	2.33%	
258	Agencement de cuisine	18 470.00	1.84%	
271	Plâtrerie, papiers peints	46 300.00	4.61%	
272.2	Serrurerie	11 686.00	1.16%	
273.3	Menuiserie	42 480.00	4.23%	
277	Cloisons, chapes à sec, faux plafonds	37 800.00	3.76%	
281.6	Carrelage, faïences	12 300.00	1.22%	
281.7	Parquets	19 700.00	1.96%	
284	Foyer de cheminée	5 000.00	0.50%	
285.1	Peinture intérieure, assèchement	48 195.00	4.80%	
287	Nettoyage fin de chantier	3 200.00	0.32%	
291	Honoraires architectes	168 700.00	16.79%	
296	Honoraires géomètre	406.00	0.04%	
296.1	Honoraires archéologue	20 438.00	2.03%	
296.7	Honoraires historien	4 979.00	0.50%	
296.8	Honoraires restaurateur	9 950.00	0.99%	
296.9	Honoraires spécialiste crépis	7 633.00	0.76%	
296.9	Honoraires spécialiste pierre naturelle	1 171.00	0.12%	
4	Aménagements extérieurs	46 185.00		4.60%
411.6	Travaux du maçon	11 900.00		
421	Jardinage	34 285.00		
5	Frais secondaires	19 636.00		1.95%
51	Autorisations, taxes	2 353.00		
523	Photographe	1 828.00		
524	Frais de reproduction	7 955.00		
525	Plaquette	5 300.00		
569	Divers	2 200.00		
Total des travaux		1 004 515.00		100.00%

Entreprises

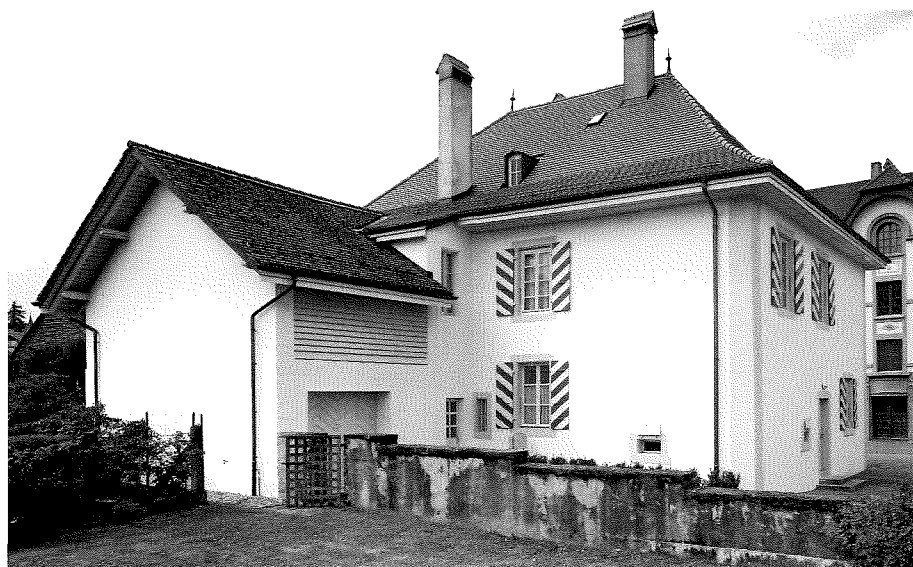
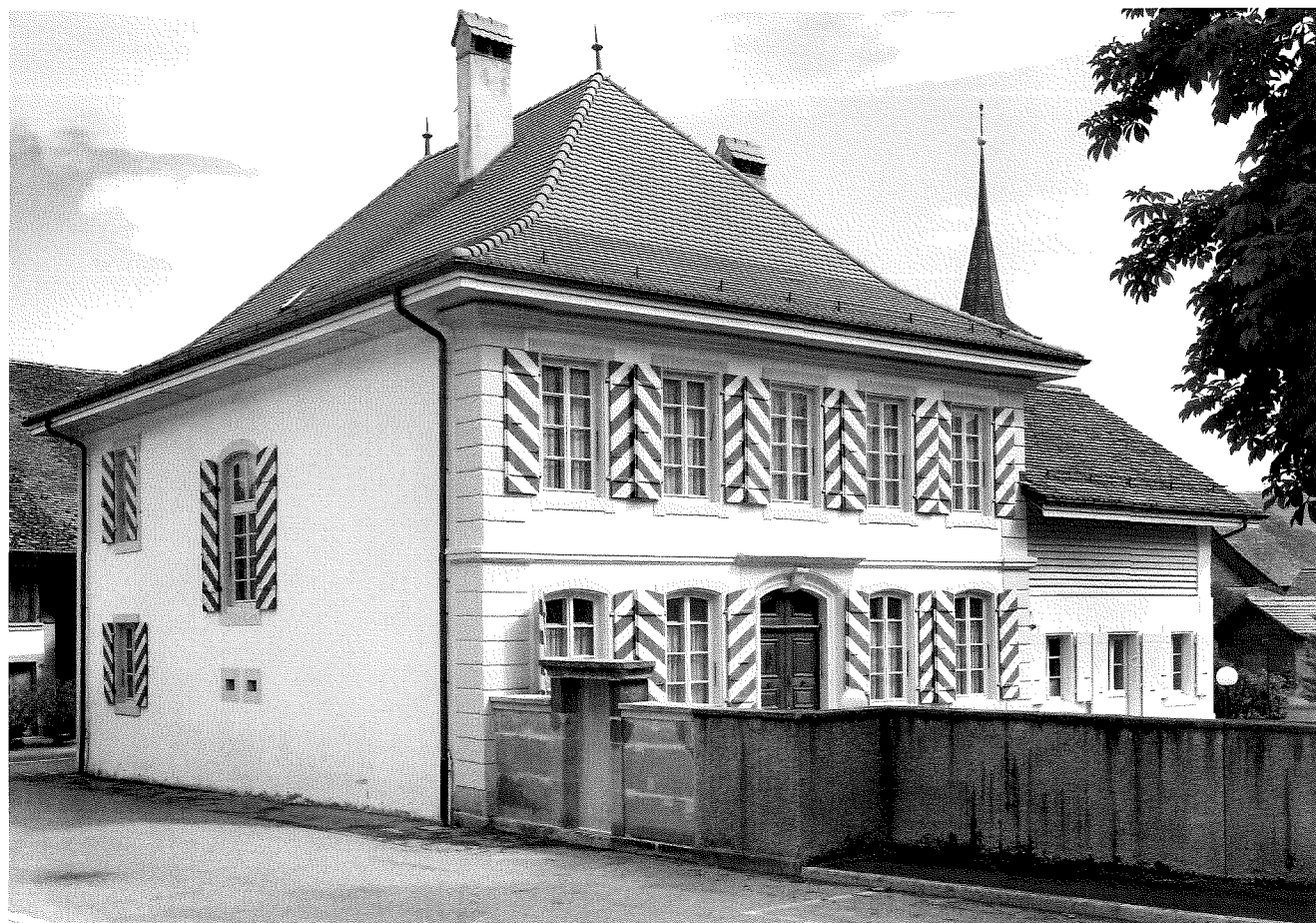
Rouiller S.A.	Echafaudages	Collombey-le-Grand
Reymond S.A.	Maçonnerie canalisations	Nyon
Kohler G.S.A.	Charpente	Nyon
Rénoantic S.A.	Renfort de charpente	La Tour-de-Peiz
Paraxyl S.à r.l.	Traitement antiparasitaire	Echandens
PMG S.A.	Travaux pierre naturelle	Petit-Lancy
Glatz Humistop S.à r.l.	Etanchement fondations	Puidoux
Mischler R.	Ferblanterie-couverture	Rolle
François Huber S.A.	Installations électriques	Nyon
Monnier S.A.	Installations de chauffage	Pully
Furst S.A.	Réparation de conduites	Renens
Constantin G.S.A.	Installations sanitaires	Nyon
JCM Constructions S.A.	Cloisons ossature-chapes	Chavannes-de-Bogis
André Gebhardt	Menuiserie, cuisine	Romanel-Lausanne
Cailler Louis	Serrurerie	Gland
Gypsa S.A.	Plâtrerie-peinture-papiers peints	Crissier
Strappazon, Vitelli & Lima	Peinture intérieure chaux	Chatelaine
Jacques Masson S.A.	Carrelage-faïences	Nyon
Berseth Sols S.A.	Parquet	Marchissy
Weigle E.	Cheminée	Saint-Sulpice
Netimmo S.A.	Nettoyage de chantier	Echandens
Jeanneret E.	Aménagements extérieurs	Ballaigues



© Rémy Gindroz

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES
SERVICE DES BATIMENTS

Cure de Corcelles-près-Payerne



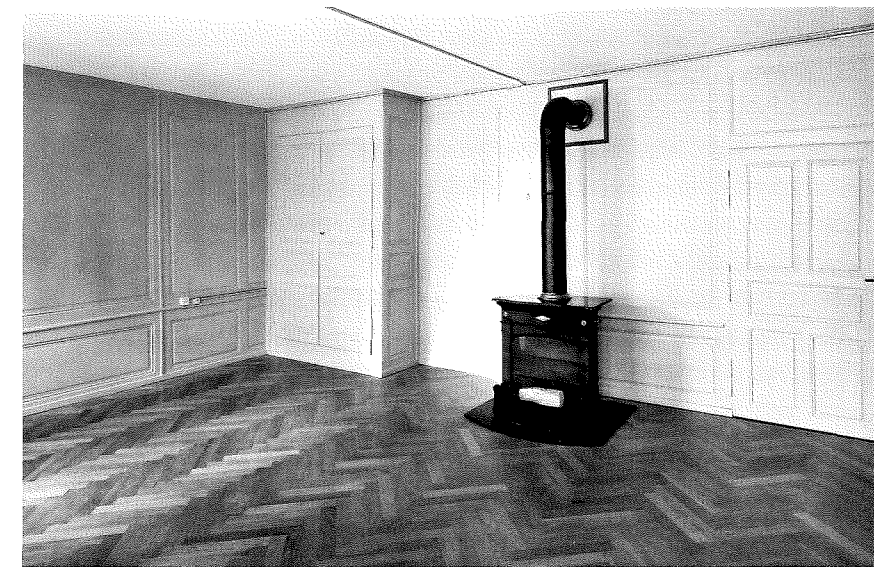
Construite vers le milieu du XVIII^e siècle, au cœur du village, la cure de Corcelles se caractérise par sa façade principale, côté sud, relativement richement décorée, qui contraste avec les trois autres, pourtant entièrement dégagées, mais très peu ouvertes.

Des recherches historiques signalent une restauration importante dans les années 1832-1833, un assainissement du rez-de-chaussée et des façades dans les années 1923-1924 et, enfin, un réaménagement des différents locaux et l'installation d'un chauffage général en 1967.

Dans le cadre de l'intervention qui nous concerne, avec l'aide précieuse des spécialistes et des experts, les travaux ont surtout porté sur l'assainissement indispensable et la rénovation complète des façades et de la toiture, avec la mise à jour totale des installations, ainsi que la restauration des espaces et des boiseries intérieures.

Relevons enfin que tout au long des études, dès lors que la cure est située à proximité de l'église et du collège, une volonté a été manifestée de redéfinir la qualité des espaces entre ces trois édifices, en redessinant particulièrement les aménagements extérieurs avec, notamment, la création d'un trottoir, ce d'autant plus que deux rues villageoises bordent ce bâtiment au ras des façades. Hélas, pour des raisons essentiellement économiques, que nous souhaitons très momentanées, ces intentions sont malheureusement suspendues !

Renato MORANDI *architecte*



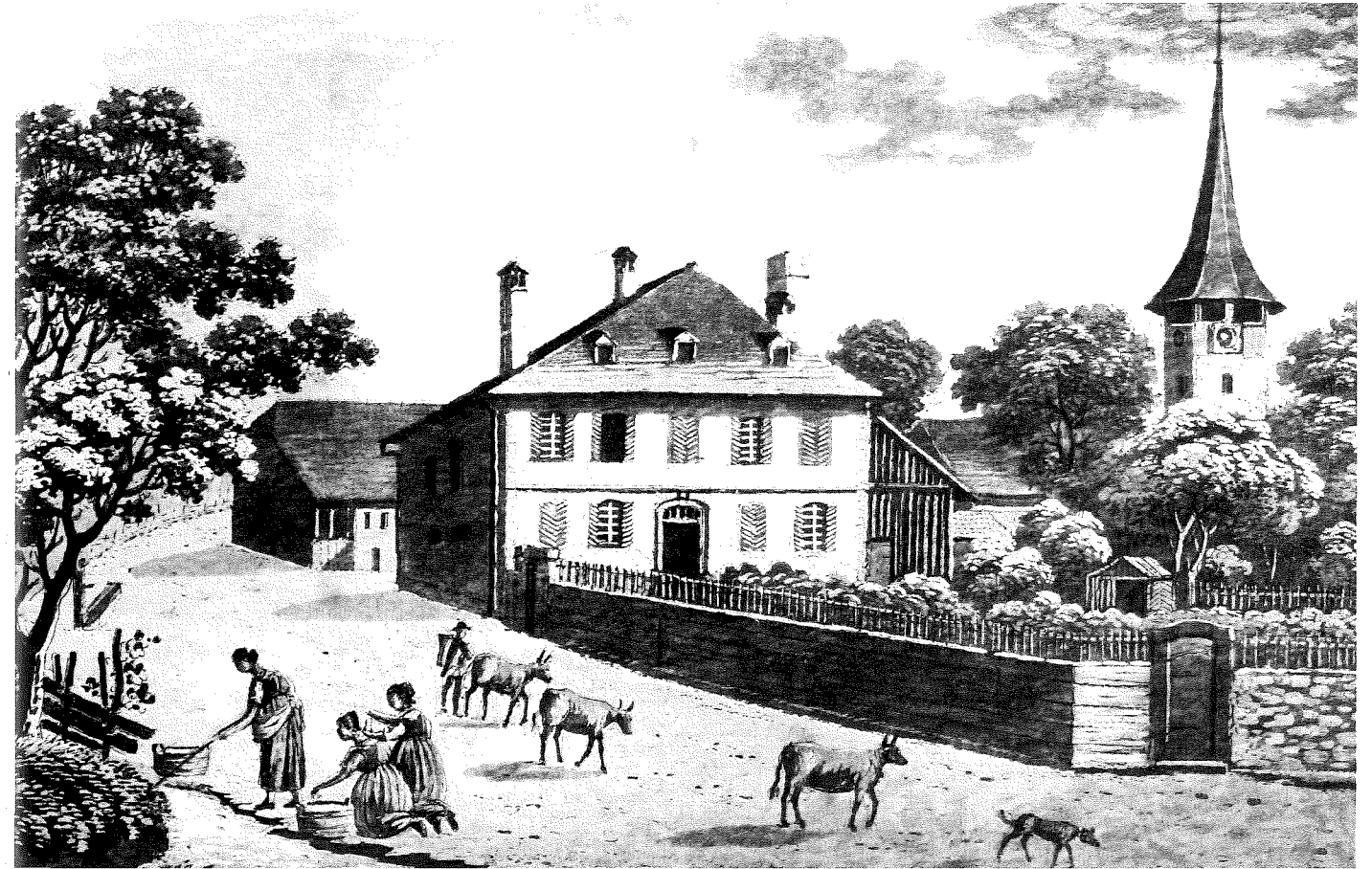
toutes photos © Rémy Gindroz

Analyse historique

Bien qu'il y ait déjà eu une cure à Corcelles au Moyen Age, le pasteur installé peu après la Réforme fut tout d'abord logé à Payerne, centre de la commune dont la paroisse de Corcelles faisait partie. Il ne s'établit au village que dans la seconde moitié du XVI^e siècle. On ne sait que peu de choses de cette première cure protestante, entretenue semble-t-il aux frais des paroissiens. Ceux-ci l'ayant laissé déperir, LL.EE. ordonnèrent en 1684, puis encore en 1729, d'y effectuer des réparations. Mais, ce n'est que dans les années 1740 qu'un projet d'envergure se concrétisa.

A la suite d'une supplique du pasteur adressée au gouvernement bernois, celui-ci envoya son architecte Samuel Lutz pour examiner la situation. Sur le rapport que l'ancienne cure était irréparable, les bannerets demandèrent un projet de construction neuve. Ce projet de l'architecte neuchâtelois Jean Berthoud, dans lequel le gouverneur Victor de Gingins semble avoir joué un rôle très actif, fut envoyé le 24 avril 1741. Son acceptation fut renvoyée à plusieurs reprises. On se demanda tout d'abord si la confrérie responsable de l'entretien de la cure ne devait pas se charger de la construction; mais, vu ses revenus très modestes, cela parut rapidement impossible et le gouvernement se rendit compte qu'il devait prendre sur lui cette construction – et apparemment aussi les travaux ultérieurs. On envisagea ensuite de supprimer la paroisse de Corcelles et de la rattacher à celle de Payerne, mais sans insister face à l'opposition exprimée par la Classe des pasteurs. Lorsqu'on se résolut enfin à bâtir, les bannerets ne retrouvèrent pas les premiers plans et devis; le gouverneur de Gingins non plus et l'architecte Berthoud semble ne pas en avoir conservé de doubles. On le chargea donc d'établir un nouveau devis pour une somme équivalente au premier. C'est un devis un peu plus bas qu'il présenta en juillet 1744 et l'on ignore dans quelle mesure il reprenait le projet de 1741. Le chantier débuta en 1745, assumé par Jean Berthoud comme architecte et entrepreneur général sous l'inspection de l'ancien gouverneur de Gingins. Quelques noms d'artisans sont connus indirectement: Daniel Bel, maître menuisier et vitrier de Payerne, Simon Bareau, charpentier, et peut-être Emmanuel Pitet, maçon¹.

La cure prévue par le devis devait se présenter comme suit. Sur un rez-de-chaussée légèrement surélevé, mais non excavé, le bâtiment, de forme rectangulaire allongée, possède deux niveaux de hauteur égale, couverts d'un toit «à pavillon». Seul le côté sud est traité comme véritable façade, percée de neuf fenêtres et de la porte d'entrée axiale, et ornée de chaînes d'angles en pierre de taille, d'un cordon et d'une corniche. C'est contre cette façade que donnent, à chaque étage, les deux pièces principales. Au milieu de la profondeur se trouvent la cuisine et la cage d'escaliers. L'arrière est occupé, dans l'angle nord-est, par une cave voûtée surmontée d'un grenier et, dans l'angle nord-ouest, par une écurie avec fenil au-dessus, accessible par un escalier de bois indépendant. Selon le devis, les deux chambres du rez-de-chaussée devaient être boisées seulement en partie et celles de l'étage boisées entièrement avec planchers à croisées et plafonds lambrissés. Mais l'état actuel de la cure ne correspond pas tout



gravure de Samuel Weibel

à fait. Si la grande pièce supérieure est bien entièrement boisée, celle d'à côté ne l'est qu'à hauteur d'appui et contre la paroi extérieure; ses lambris paraissent contemporains de ceux de la pièce voisine; de plus, la chambre à manger du rez-de-chaussée est entièrement revêtue de boiseries d'un autre type, apparemment un peu plus récentes. Les trois chambres moyennes étaient chauffées chacune par un fourneau vert à bords blancs, tandis que la grande pièce devait avoir une cheminée de pierre. Le bâtiment se complétait d'une annexe de latrines au milieu du côté est. La cure était protégée par un mur de clôture et par des barreaux aux fenêtres du rez-de-chaussée. Des contrevents ne furent posés qu'en 1775.

En 1785, on dut réaménager la cure pour le nouveau pasteur qui avait des enfants, contrairement à ses prédécesseurs. Le nombre des pièces chauffées étant insuffisant, on décida d'en créer une dans le grenier ou débarras qui surmontait la cave voûtée. Selon un projet de l'architecte officiel bernois, Ludwig Emanuel Zehender, on créa un corridor d'accès à cette chambre en établissant une paroi du côté du fenil, on perça une porte et une bouche de fourneau dans le mur de refend et deux fenêtres dans la face nord. Cette pièce devait être entièrement boisée, ce qui est encore le cas, et avoir un plafond de gypse; mais le plafond actuel à panneaux semble bien contemporain des lambris. Comme prévu dans le devis, un fourneau, daté de 1787 (avec les initiales HM), chauffe cette pièce et la voisine qui servait alors de chambre de domestique. Pour remplacer ce débarras, on en construisit un en planches dans une partie du galetas. La grande pièce de l'étage reçut deux nouvelles armoires, dont une a subsisté. On construisit également un bûcher de charpente contre la face latérale est.

Au début du XIX^e siècle, la cure resta inhabitée pendant plus de vingt ans. Vers 1820, on y posa plusieurs plafonds, ainsi que des boiseries dans la chambre à gauche en entrant. En 1832, il fallut néanmoins procéder à une restauration complète, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Celle-ci fut complétée en 1834 par la construction, sur des plans d'Henri Perregaux, d'une dépendance s'appuyant contre la face orientale et comprenant chambre à lessive et four au rez-de-chaussée, bûcher à l'étage, et étable à porcs en annexe à l'arrière. C'est sans doute à ce moment-là que ce même architecte réaménagea l'écurie et le fenil situés à l'intérieur de l'angle nord-ouest de la cure pour y établir une salle de catéchisme. En 1899, la dépendance fut reconstruite en partie et agrandie à l'arrière, tout en gardant une façade sud identique à celle de 1834.

Entre 1923 et 1925, on procéda à l'assainissement du rez-de-chaussée et à la réfection des façades. La création d'une salle de bain à l'étage en 1933, puis l'installation du chauffage à mazout et d'un garage en 1967 entraînèrent un profond remaniement de l'annexe².

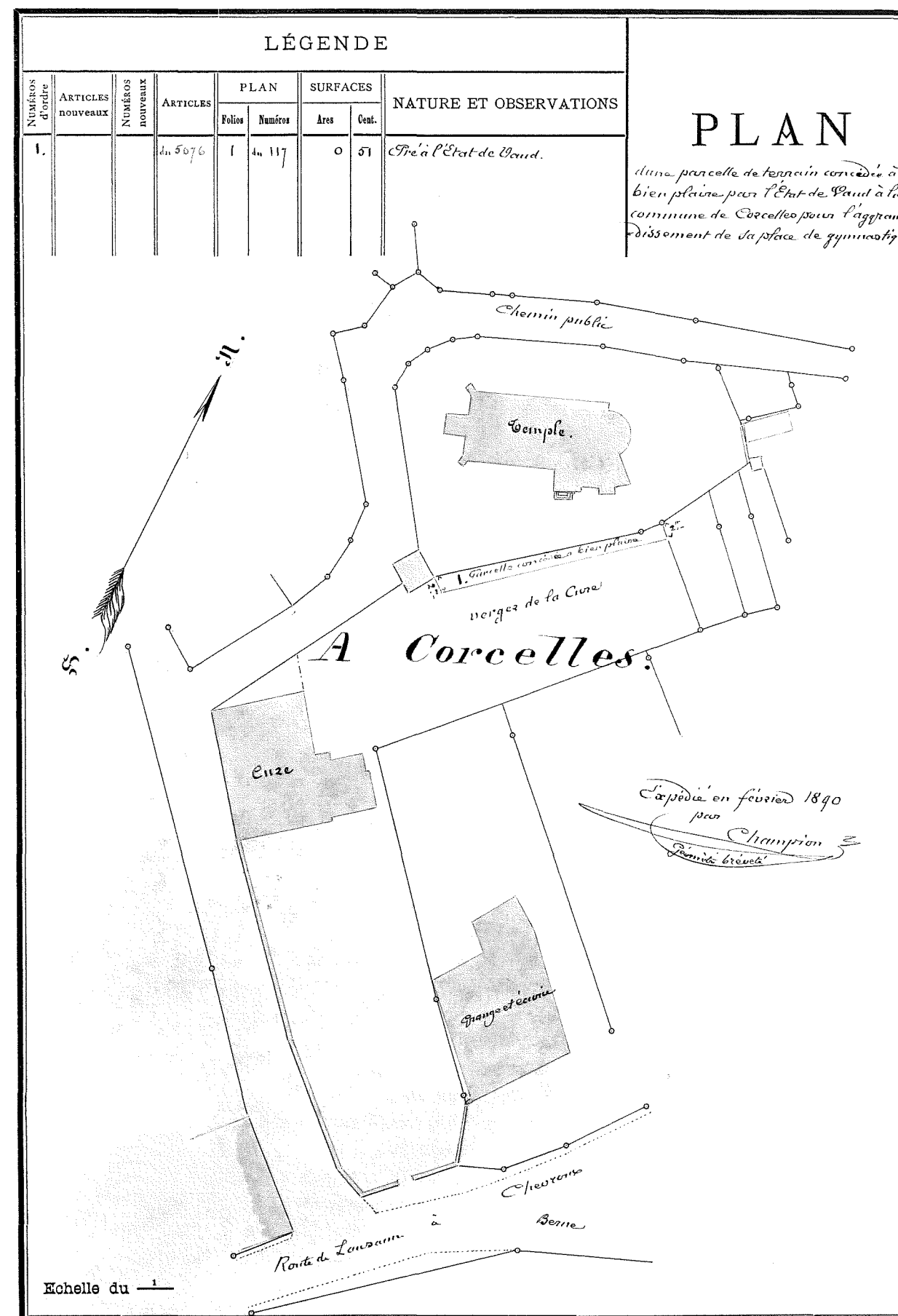
CONCLUSION

La cure de Corcelles constitue pour plusieurs raisons un cas particulier parmi les cures vaudoises. Sur le plan typologique, elle se distingue par l'intégration dans un angle de la maison d'une écurie et d'un fenil, à peine perceptibles de l'extérieur. Cette solution a été dictée essentiellement par le fait que la cure ne possédait pas vraiment de domaine et pouvait donc se contenter d'un rural le plus petit possible. Sur le plan stylistique, Corcelles se rapproche de ses contemporaines (Yvonand, Pomy, Crissier) par sa façade à décor relativement riche; mais, ici, le contraste entre la façade principale et les trois autres, entièrement dégagées, mais peu ouvertes, est plus grand. C'est d'autre part la seule cure vaudoise attribuée au Neuchâtelois Jean Berthoud, architecte-entrepreneur ayant assez régulièrement travaillé dans la région (château de Grandcour, collège de Payerne, etc.). On peut voir aussi un intérêt historique supplémentaire dans le fait que le projet et apparemment l'exécution ont été menés en étroite collaboration entre l'architecte et le gouverneur de Payerne, Victor de Gingins, homme de lettres et vraisemblablement constructeur du château d'Orny³.

Monique FONTANNAZ *historienne*

Notes :

- 1**—ACV, Bb 1/59, m.b.r., 466, 24 novembre 1741; 565, 3 fév. 1742, *passim*; Bb 1/62, 49, 16 juin; 73, 26 juin; 152, 20 juillet; 234, 11 septembre 1744; Bb 1/63, 2, 21 mai 1745; 306, 7 janvier 1746; Bm 2/1, devis, 32-37, 16 juillet 1744; 39, 16 octobre; 40-41, 21 décembre 1745; Bp 38/36, 82-83, c.b. 1746-1747. - Pour l'ensemble des références de l'époque bernoise, cf. Monique FONTANNAZ, «Cure de Corcelles-près-Payerne, dossier historique (époque bernoise)», juillet 1994, rapport établi en bonne partie sur la base des dépouillements effectués par Mmes Brigitte Pradervand et Isabelle Ackermann.
- 2**—Pour les transformations modernes, cf. Laurence MERMOUD, «Corcelles-sur-Payerne, cure, dossier historique XIX^e-XX^e siècles», 1995.
- 3**—Cf. Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, stt.pp. 156-159, 404.



La cure de Corcelles et ses abords en 1890. ►

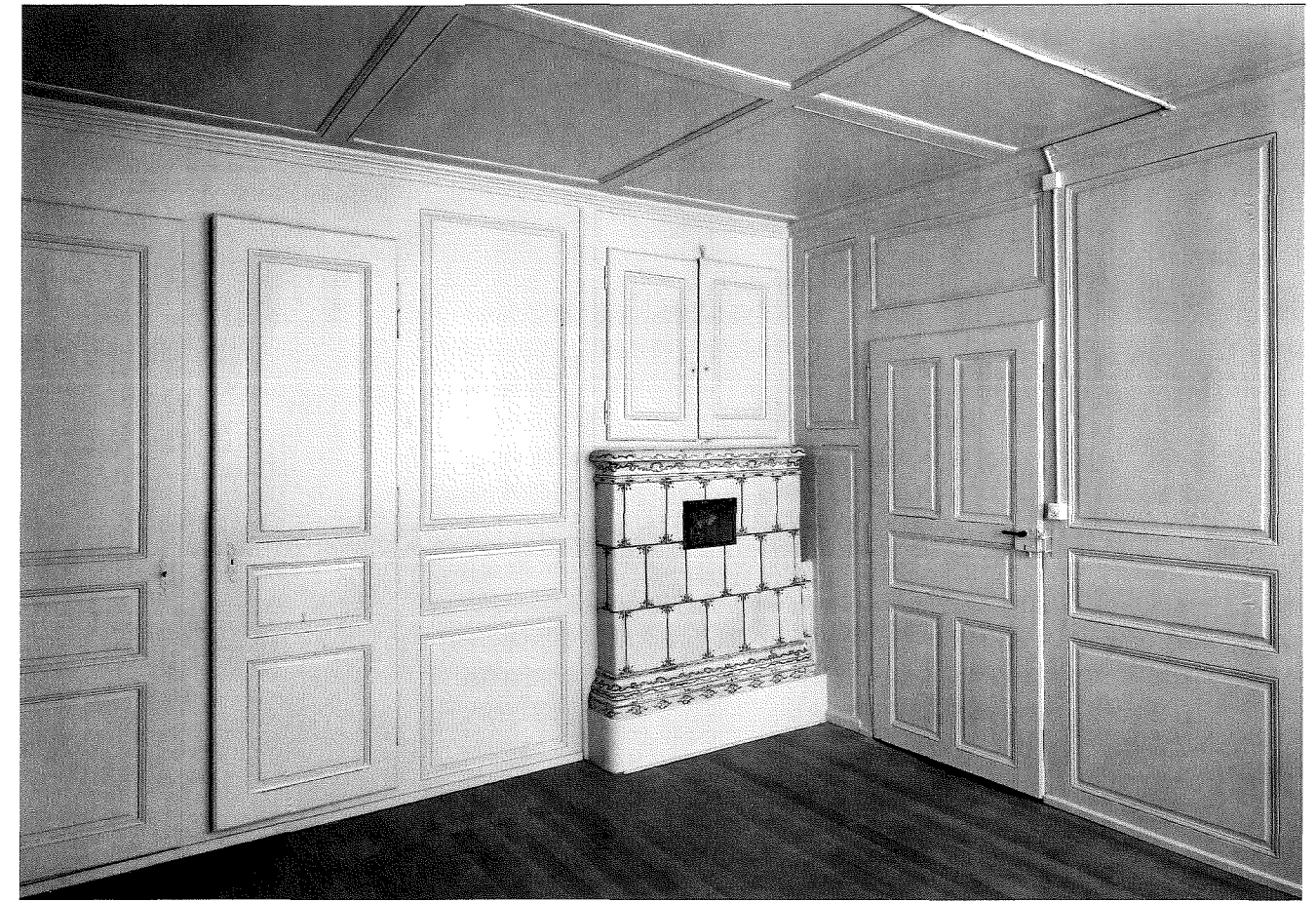
Analyse de l'archéologue

Le constat archéologique effectué par nos soins a été réalisé en deux temps : il a été procédé en premier lieu à l'inventaire et à l'analyse des aménagements intérieurs (boiseries et serrurerie) du bâtiment afin de délimiter l'emprise exacte des principales étapes d'aménagement. Puis, dans un deuxième temps, en parallèle à l'avance du chantier et au fur et à mesure du piquage des enduits des façades, nous avons effectué l'analyse de ces dernières afin de déterminer le degré d'homogénéité des maçonneries constitutives de l'édifice actuel. Il s'agissait également de localiser les interventions attestées par les sources d'archives – en particulier le remploi lors du chantier de 1744 de pans de murs appartenant au bâtiment antérieur – et d'en situer précisément les limites.

Il a ainsi été possible de mettre en évidence qu'à l'occasion de ce même chantier de 1744, la reconstruction n'avait pas été intégrale et qu'une partie importante (un tiers environ) du mur ouest du bâtiment actuel avait réutilisé la maçonnerie d'un édifice primitif, ceci jusqu'à une hauteur de six mètres au-dessus du niveau actuel de la rue. La disposition de ces vestiges a également montré que les façades est et ouest de ce bâtiment primitif étaient moins élevées d'un mètre environ que celles du bâtiment actuel. A cette exception près, la reconstruction semble avoir été systématique, incluant les baies, l'ordonnance des façades, la distribution intérieure et la charpente de la toiture. Aucune des baies du bâtiment primitif n'a en revanche été conservée.

Par la suite, l'édifice a subi quelques modifications dans l'affectation de ses pièces et dans sa distribution, d'abord en 1785 (aménagement d'une chambre supplémentaire à l'étage), dans les années 1820-1850 (réaffectations partielles et réaménagements), puis enfin en 1932. Ces travaux ont entraîné la condamnation de trois des baies de 1744 et la création de plusieurs ouvertures. Les façades nord et – dans une moindre mesure – ouest du bâtiment ont été plus particulièrement touchées par ces transformations et, de ce fait, ont vu l'ordonnance de leurs percements sensiblement modifiée. La façade orientale n'a presque pas été remaniée, alors que la façade sud a conservé l'intégralité de son organisation et de sa substance de 1744.

L'inventaire de l'intérieur du bâtiment a permis de mettre en évidence la conservation d'une part importante des aménagements du XVIII^e siècle, contemporains soit du chantier de reconstruction de 1744, soit des travaux de 1785. Il s'agit pour l'essentiel d'éléments de bonne facture, en bon état de conservation, parmi lesquels on relève principalement la présence de lambris, de plafonds boisés, d'un fourneau en catelles et de nombreuses menuiseries de portes. Les travaux de réaménagement effectués au cours des années 1820-1830 ont pour leur part laissé nombre de témoignages. Le plus substantiel d'entre eux est constitué par un ensemble d'une douzaine de châssis de fenêtres, incluant la totalité de ceux de la façade principale. On doit également à ce chantier la création de quelques châssis de portes et d'armoires. Les travaux effectués dans les années 1830-1850 n'ont laissé que peu de traces en ce qui concerne



© Rémy Gindroz

▲ Chambre à l'étage entièrement boisée et poêle à catelles.

les aménagements intérieurs : seules en effet les menuiseries des portes au sommet de l'escalier et de celle donnant accès au corridor depuis l'extérieur semblent remonter à cette époque. Les interventions effectuées au XX^e siècle ont quant à elles laissé des traces tangibles, en particulier dans les pièces 6 (cuisine), 7 ou encore 19 (salle de catéchisme) qui ont fait l'objet d'un réaménagement complet au cours de notre siècle.

Il apparaît donc que, dans leur état actuel, les aménagements intérieurs de la cure remontent pour l'essentiel au milieu du XVIII^e siècle et à la fin du premier tiers du XIX^e siècle. Ils constituent, à l'instar de ce que l'on peut trouver dans bon nombre de cures vaudoises de cette époque, un ensemble stylistiquement assez homogène et de bonne qualité qui s'apparente à celui de certaines maisons bourgeoises de la même période. Les examens et analyses effectués à l'occasion de la restauration ont ainsi permis de mettre en évidence la conservation et le remploi de structures antérieures au chantier de reconstruction de 1744. Ils ont également permis de confirmer et de localiser précisément les principales interventions et transformations signalées par l'étude historique. Grâce à l'étude comparée des modénatures des boiseries et serrurerie et à la confrontation de ces données aux sources d'archives, il a enfin été possible d'identifier et de dater précisément la plupart des étapes d'aménagements. Ces connaissances autorisent une meilleure compréhension de l'évolution de l'édifice et permettent une appréhension plus précise de sa valeur architecturale.

Pierre-Antoine TROILLET *archéologue, Archéotech S.A.*

Analyse du restaurateur

Lors des études préliminaires des travaux de rénovation de la cure, il nous a été demandé d'effectuer des sondages stratigraphiques sur les enduits et les couches picturales des façades, afin de définir chronologiquement les différentes étapes historiques successives et leur décoration picturale. A l'intérieur de l'édifice, les analyses et les sondages stratigraphiques se sont limités aux boiseries et leurs couches picturales des quatre chambres situées au sud.

LES FAÇADES

Les examens des enduits et des éléments architecturaux des façades ont permis de mettre à jour les couleurs d'origine datant de 1745. Le fond des façades était recouvert d'un badigeon blanc contrastant avec les éléments architecturaux, c'est-à-dire les chaînes d'angles, les embrasures de portes et fenêtres, le bandeau et la corniche de l'avant-toit, qui étaient de couleur ocre jaune. Il nous paraît intéressant de souligner que la pierre utilisée pour confectionner ces éléments de pierre de taille est de la molasse. Celle-ci était peinte de couleur ocre-jaune comme si on avait voulu imiter la pierre calcaire de Hauterive, matériau de meilleure qualité couramment utilisé dans la Broye. Le chantier de réfection de 1925 fait disparaître les enduits d'origine sur la façade sud. Celle-ci est piquée et recrépie au mortier à la chaux hydraulique. Les fonds des façades furent alors peints en bleu clair, ainsi que l'annexe dont la construction remonte à la même date. Les éléments architecturaux furent peints en vert molasse, ce qui affirmait la pierre de bâtissage. En 1956, on recrépit les façades ouest et nord au mortier de ciment et toutes les façades sont couvertes d'une peinture à la dispersion de couleur blanc cassé.

L'INTÉRIEUR

Sur les boiseries des pièces sondées, on a pu retrouver les couleurs soit de 1745, soit de 1785. Il s'agit de peintures à l'huile, de couleurs allant du gris clair au gris moyen (de tonalité bleuâtre ou verdâtre). Les dernières couleurs sont plus discrètes, allant du beige clair au blanc cassé. D'une manière générale, les couches techniques observées montrent dans leur chronologie un appauvrissement certain des traitements monochromes, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

Jozef TRNKA *restaurateur d'art*

Pour illustrer le résultat des analyses, nous vous présentons la description de la méthode utilisée, accompagnée des tableaux synoptiques les plus significatifs.

Le résultat des sondages est transmis à l'aide d'un tableau qui peut être utilisé comme une fiche technique, susceptible d'être complétée.

EH: les étapes historiques, désignées par des chiffres romains, indiquent les différents états ou périodes de décoration; l'ordre est chronologique, en commençant par l'origine (étape I).

CT: les couches techniques désignées par des chiffres arabes, indiquent les diffé-

rentes couches répertoriées sur l'objet, incluant les préparations, les couches de pellicule picturale, les repeints. La couche 1 correspond à la dernière couche appliquée. La définition des couleurs est établie avec le code NCS (Natural Color System, Färginstitutet, Stockholm). Seules les couleurs utilisées en technique huileuse sur support lisse se rapprochent de façon satisfaisante de celles des échantillons NCS. Les badigeons à la chaux ne correspondent, par contre, pas exactement aux couleurs de ce code. La nature et l'aspect de la matière picturale (pigments et chaux), ainsi que de son éventuelle préparation et de son support (molasse) diffèrent, en effet, grandement des couleurs et du support plastique des échantillons NCS.

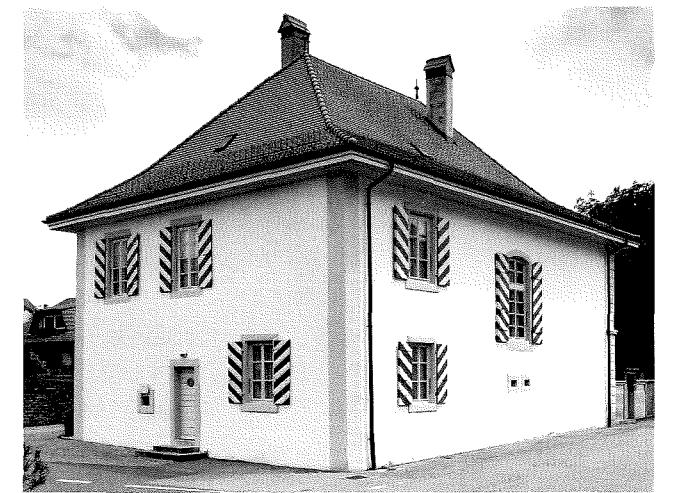
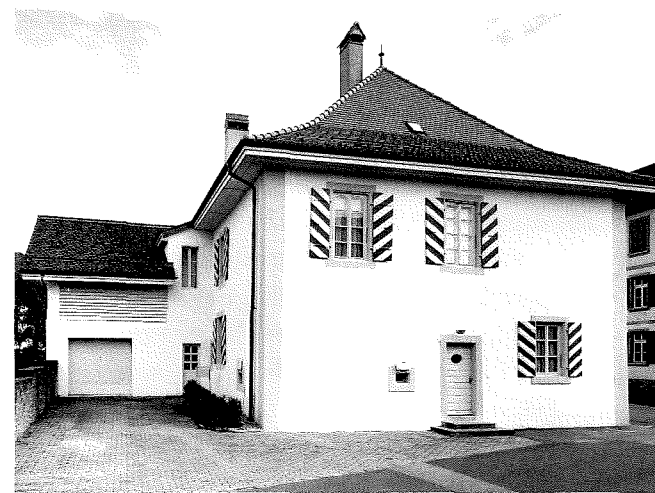
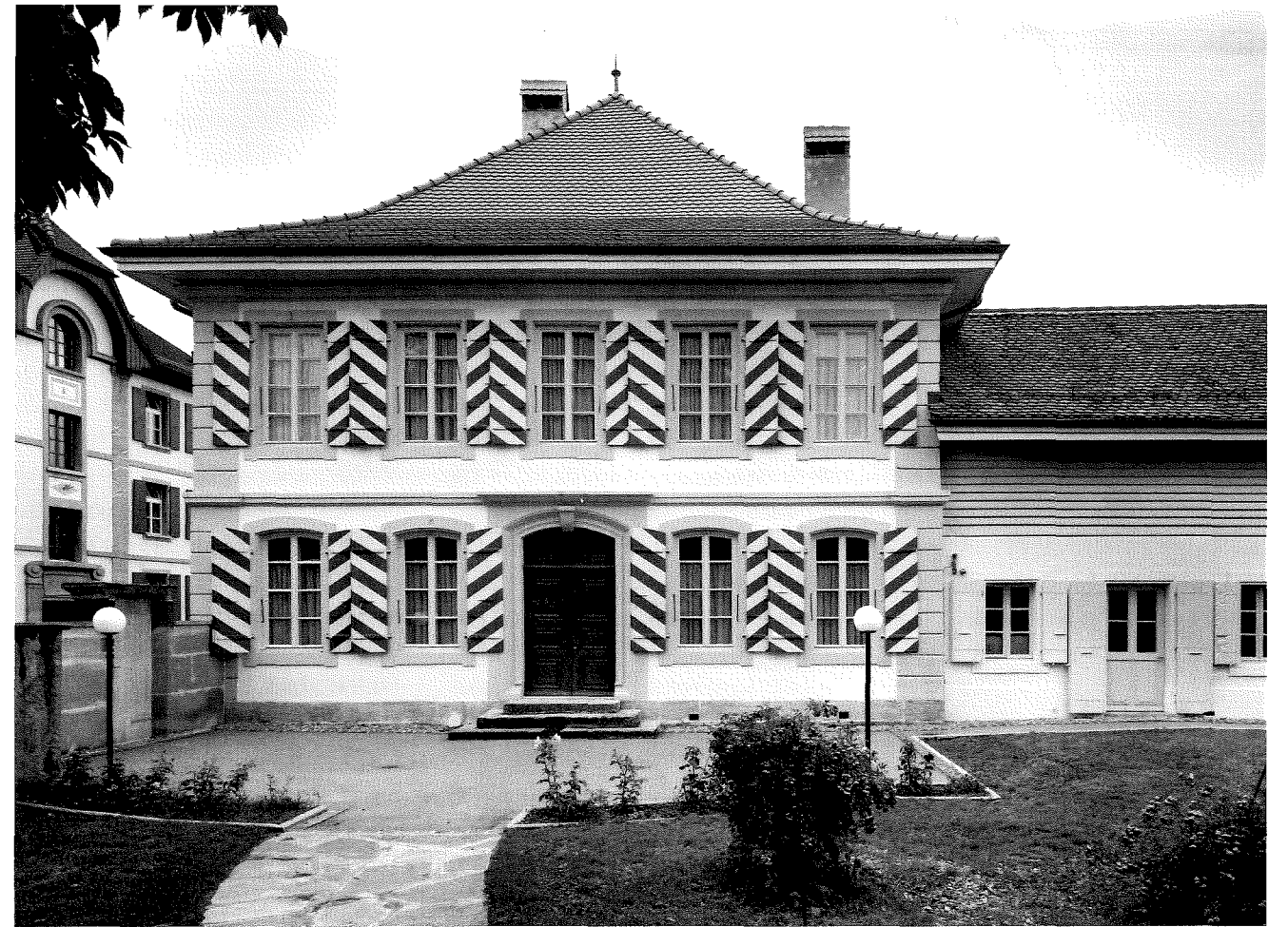
Ces paramètres jouent un rôle non négligeable dans la perception de la couleur. Les badigeons à la chaux retrouvés sont en général beaucoup plus lumineux que les échantillons NCS.

Façades

Date	EH	CT	NCS	Description	Matériau
1745	I	10		Appareil de pierre relié au mortier à la chaux	Chaux et sable
		9		crépi de couleur blanchâtre	
		8		et recouvert d'un badigeon blanc	Chaux
1923	II	7	2030-Y30R	Badigeon ocre-jaune sur les encadrements des fenêtres et portes et sur les chaînes d'angle	Chaux et pigment
		6		L'ensemble des façades est piqué et recrépi au mortier à la chaux hydraulique	Chaux hydraulique et sable
		5		Badigeon blanc. Préparation sur le fond de la façade	Chaux
		4	1010-R90B	Badigeon bleu clair sur le fond de la façade	Chaux et pigment
1956	III	3	3005-G20Y	Gris verdâtre sur les encadrements des fenêtres et portes et sur les chaînes d'angle	Huile
		2		Piquage et recrépissage des façades sud et ouest au crépi de ciment	Ciment et sable
		1		Toutes les façades sont recouvertes par la peinture à la dispersion actuellement visible	Dispersion

Salle 7 - Boiseries

	I	10		Bois	Bois
		9	4000	Gris	Huile
	II	8	3010-Y	Gris-beige	Huile
		7	4030-Y30R	Ocre-brun	Huile
	IV	6	3020-Y20R	Ocre-brun clair	Huile
		5	3020-G30Y	Vert	Huile
	VI	4	3020-Y30R	Beige	Huile
		3	2020-Y30R	Beige clair	Huile
	VIII	2		Préparation blanche	Huile
		1		Gris actuellement visible	Email synthétique



toutes photos © Rémy Gindroz

Descriptif des travaux

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Février 1994	Confirmation du mandat
Septembre 1994	Relevés, études et projets
Mai 1995	Plans d'exécution, soumissions
Février 1996	Approbation du crédit
Mars 1996	Mise à l'enquête
Mai 1996	Début des travaux
Mars 1997	Occupation des locaux
Octobre 1998	Décompte final

ÉCHAFAUDAGES

Montage de tubulaires sur le pourtour du bâtiment, avec pont de couvreur et filets de protection pour travaux de façades et de la toiture.

MAÇONNERIE

Au rez, démolition de la chaufferie située sous l'escalier d'accès à l'étage, avec création, en lieu et place, de deux toilettes avec lavabo, l'une à l'usage de la salle de paroisse et l'autre pour l'habitation. Création, en façade ouest, de deux petites ouvertures pour assurer la ventilation des deux toilettes. Dans la salle de paroisse, afin de l'agrandir, modification du galandage de séparation avec le couloir et, après démolition du fond existant, mise en place d'un drainage en épi, d'une isolation hydrofuge et d'un nouveau dallage en béton. Sur divers murs intérieurs en pierre, après piquage des enduits et assainissement par injections, application de nouveaux enduits. Dans la cuisine, après démolition du fond existant et mise en place d'un nouveau dallage, montage d'un doublage, avec vide d'air derrière, contre le mur de séparation de la cave voûtée. Dans le garage, après démolition des w.c. existants et de l'escalier d'accès au bûcher, création d'un nouveau local

à l'usage de la chaufferie et d'une trémie dans la dalle pour permettre la mise en place d'un nouvel escalier escamotable. À l'extérieur, assainissement des pieds de façade avec drainage, plaques filtrantes, natte géotextile et chemise de drainage en gravier. Piquage et dégarnissage des joints sur les façades. Après rempochage, selon les directives d'un spécialiste, application d'enduits en plusieurs couches, la dernière main étant lissée à la truelle. Sur les parties inférieures, après une campagne d'injections contre l'humidité, application de crépis d'assainissement à la Fixit. Contrôle et amélioration des collecteurs des eaux claires et usées, y compris nouveau raccordement sur le réseau communal.

PIERRE NATURELLE

Décapage soigné des chaînes d'angles et des encadrements en molasse afin de préserver les traces de l'outil qui les a façonnés. Réfection ponctuelle. Le cordon et les tablettes du rez en façade sud ont été remplacés par du grès de Schmerikon. Le soubassement en pierre de la Molière, mis à jour après le piquage du crépi, a été ravalé.

CHARPENTE

Après découverte, la charpente se révèle en bon état. Seuls les arêtiers ont nécessité une réparation. Un lambrissage à clin, ainsi qu'une feuille de PE faisant office de sous-toiture ont été posés sur toute la charpente. Les berceaux concaves des avant-toits de la cure ont été entièrement reconstruits. Mise en place d'un lambourrage et d'une isolation thermique sur les tomettes des combles, le tout recouvert d'un plancher.

MENUISERIE EXTÉRIEURE

Toutes les doubles fenêtres extérieures ont été refaites à neuf. Les fenêtres intérieures ont été réparées. Seules les fenêtres des salles d'eau, de la cuisine et de la cave sont neuves, vitrées avec verre isolant. La porte d'entrée de la cure et celle de la salle de catéchisme ont été restaurées. Les volets ont été réparés.

FERBLANTERIE

Toute la ferblanterie existante a été démontée. Les chéneaux, descentes et couloirs, ainsi qu'une lucarne et cinq tabatières ont été refaits en tôle de cuivre.

COUVERTURE

Dépose de la tuile existante, brossage et tri. Mise en place d'un nouveau lattage et contre-lattage et repose de la tuile existante en bon état, mélangée avec de nouvelles tuiles plates R-br provenant de la tuilerie de Corcelles, ton rouge-brun, sur l'annexe. Sur le bâtiment de la cure, toutes les tuiles sont nouvelles. Pose de nouveaux créneaux sur les faîtes et les arêtiers sans les lier.

PEINTURE EXTÉRIEURE

Une peinture particulièrement perméable à la vapeur, laissant apparaître la texture des encadrements en pierre naturelle et d'apparence mate a été appliquée sur toutes les façades avec un ton blanc cassé et les chaînes d'angles d'un ton ocre. Les éléments en bois : volets peints à chevrons verts et blancs, fenêtres en gris clair, ainsi que les berceaux. Le socle est peint en gris clair.

CONSERVATION DU BOIS

La charpente a bénéficié d'un traitement

fongicide et insecticide complet par injections et giclages.

ÉLECTRICITÉ

Pour des raisons de mise en conformité, réfection complète de l'installation intérieure et extérieure. Pose d'une nouvelle lustrerie.

CHAUFFAGE

Création d'une nouvelle chaufferie dans l'annexe et tubage du canal de fumée existant. Production de chaleur par brûleur à mazout. La citerne existante a pu être conservée. La tuyauterie de circulation d'eau de chauffage et les radiateurs sont neufs.

SANITAIRE

Réfection complète des réseaux de distribution et mise à jour des écoulements. Pose d'un nouvel agencement de cuisine avec colonne, comprenant une machine à laver le linge et un séchoir. Création de deux toilettes avec lavabo au rez-de-chaussée et réfection complète de la salle de bains du premier étage.

MENUISERIE INTÉRIEURE

Toutes les boiseries des murs et plafonds, ainsi que les portes avec leurs encadrements et les armoires ont été restaurées et repeintes. Une fermeture en châssis de bois et panneaux avec isolation a été mise en place au sommet de l'escalier des combles pour éviter la déperdition thermique.

REVÊTEMENTS DE SOLS

Les carrelages anciens du dégagement au rez-de-chaussée ont été conservés. Mise en place de nouveaux carrelages

dans la cuisine, les salles d'eau et la salle de catéchisme. Tous les parquets ont été réparés, poncés et encaustiqués à la cire chaude.

REVÊTEMENTS DE PAROIS

Les murs, rendus lissés au plâtre, ont été revêtus de papier ingrain. Les murs des locaux sanitaires ont été recouverts de faïences.

PEINTURE INTÉRIEURE

Les éléments en bois, boiseries, portes et encadrements, armoires et rayonnages ont été recouverts d'une peinture demi-mate. Les plafonds en plâtre et les murs revêtus de papier, ainsi que le mur en molasse de la cage d'escalier enduit de dispersion.

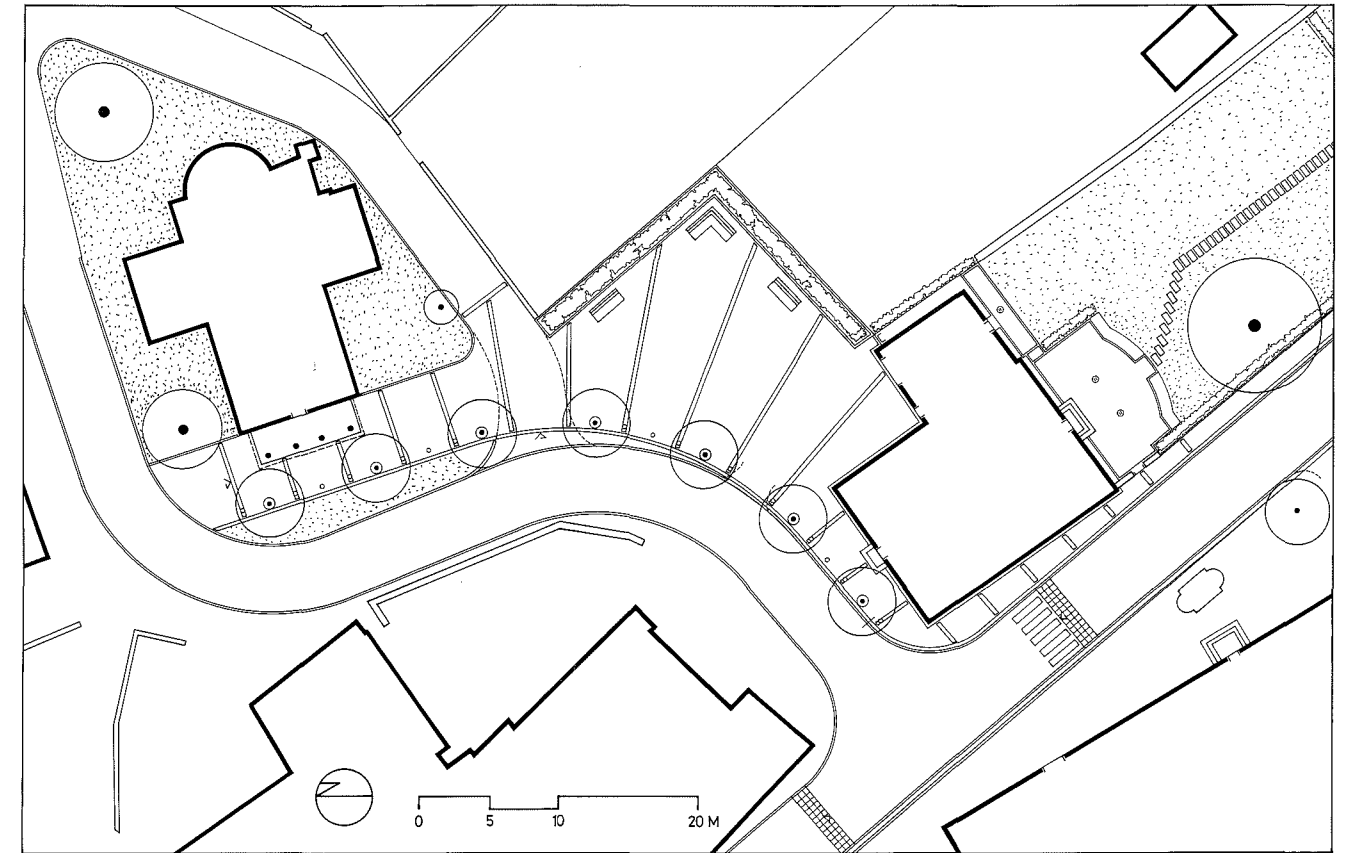
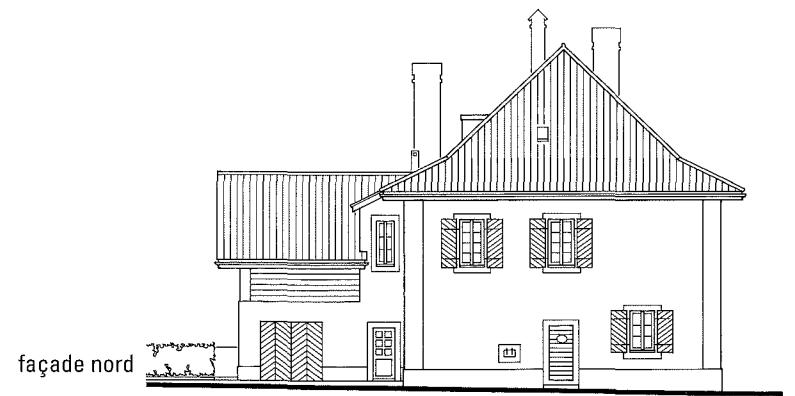
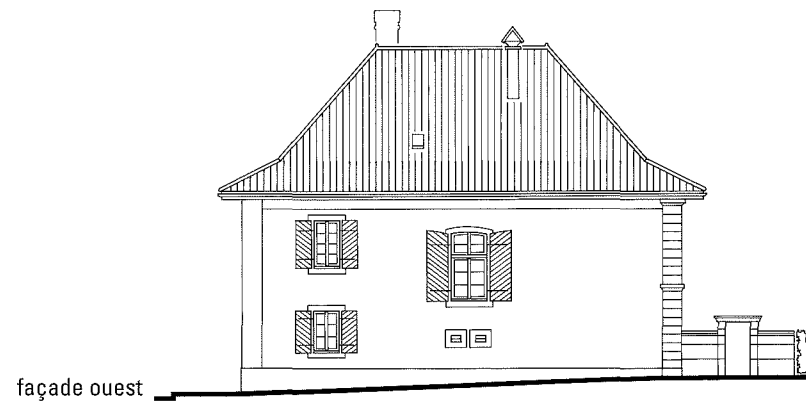
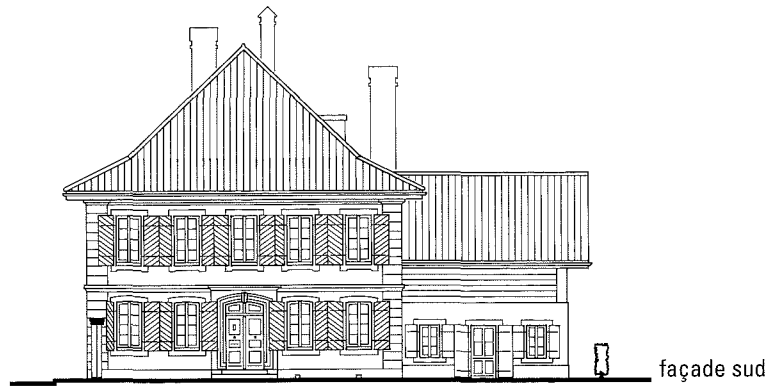
FUMISTERIE

Réparation du poêle-cheminée portatif à la française dans la pièce principale du premier étage. Contrôle des canaux de fumée.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le portique d'entrée en molasse sur la façade ouest a été réparé. Le jardin en façade sud a été remodelé. La plantation d'une haie en demi-cercle a permis la création d'une terrasse d'accueil recouverte d'un limanat avec installation de deux luminaires.

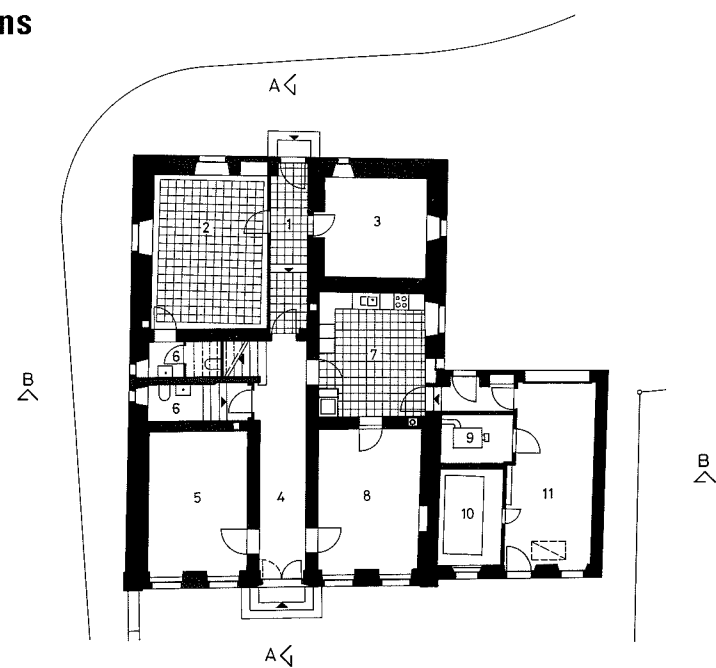
Les façades



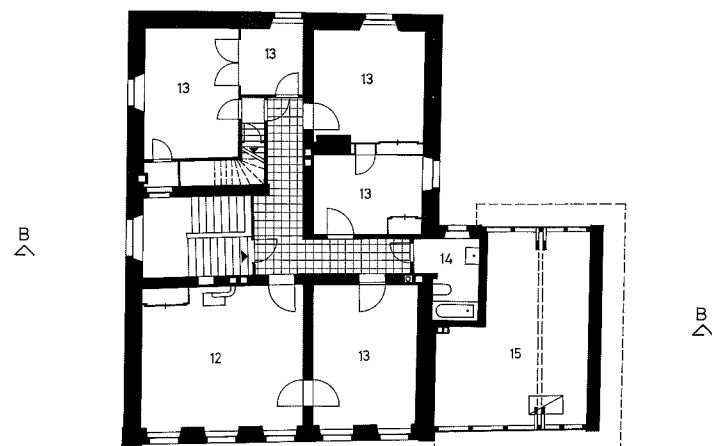
Plan de situation (proposition retenue pour les aménagements extérieurs futurs)



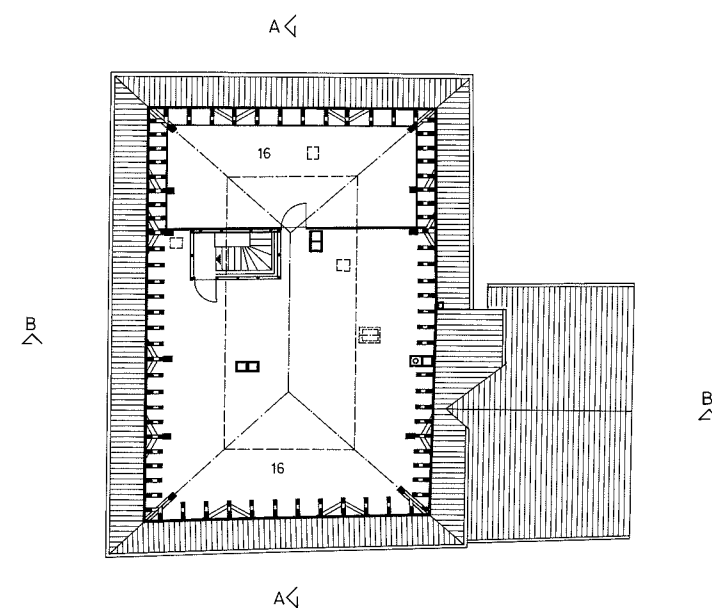
Les plans



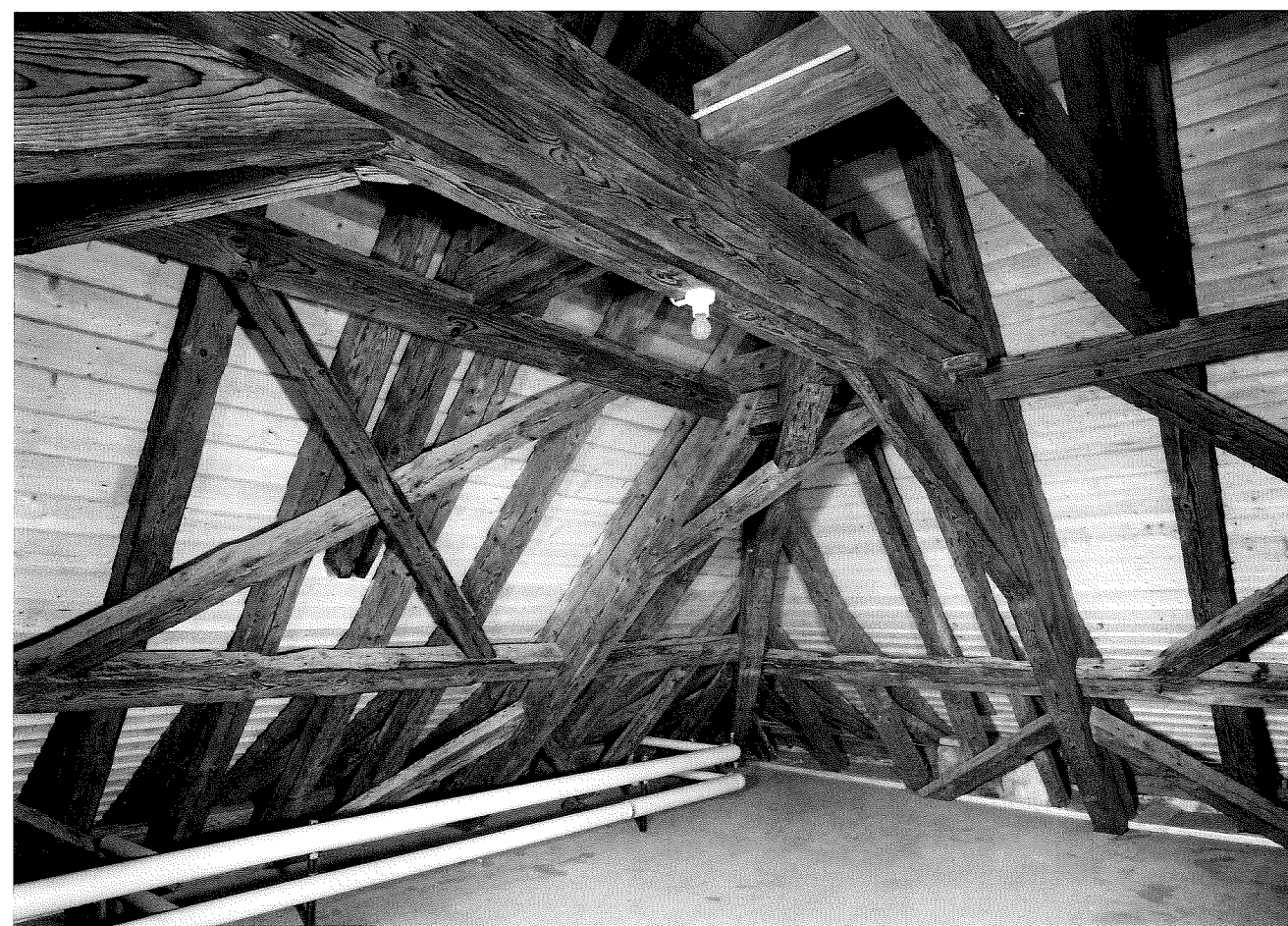
- rez-de-chaussée**
1. entrée salle de paroisse
 2. salle de paroisse
 3. cave
 4. entrée de la cure
 5. bureau du pasteur
 6. toilettes
 7. cuisine
 8. salle à manger
 9. chaufferie
 10. citerne
 11. garage



- étage**
12. séjour
 13. chambre
 14. salle de bains
 15. bûcher et remise



- combles**
16. galetas

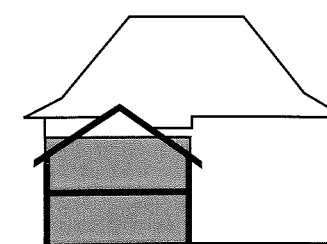
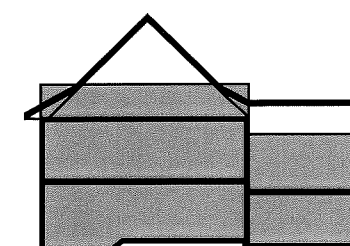
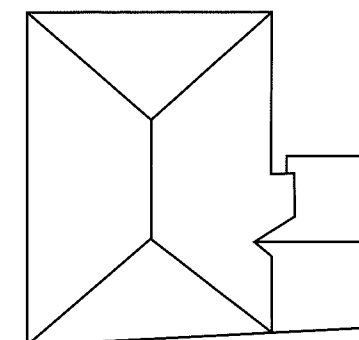
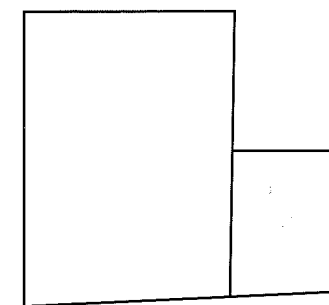


toutes photos © Rémy Gindroz

Organisation

- Par décision des 23 février 1994 et 25 janvier 1995, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la rénovation de la cure de Corcelles-près-Payerne et un crédit d'étude pour les cures de Vuarrens et Begnins.
- La commission parlementaire, composée des personnes suivantes: Mme Jacqueline Bottlang-Pittet, Mme Edna Chevalley, M. Philippe Cornamusaz, M. Aimé-Jacques Gavillet, M. Nicolas Gudet, M. Jacques Lienard, Mme Ginette Loup, M. Olivier Maibach, Mme Françoise Ostermann, M. Claude Poget, M. Francis Rossier, M. Adrien Streit, M. Claude Bovy et M. Jean-Philippe Chapuis; accompagnée de :
M. Daniel Schmutz, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
M. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, chef du Service des bâtiments
M. Hans-Rudolph Braun, architecte, chef de la Section travaux du Service des bâtiments se réunit une première fois à Vuarrens le 19 janvier 1996 et une seconde fois à Corcelles-près-Payerne le 2 février 1996, visite les cures et rapporte favorablement au Grand Conseil.
- Le Grand Conseil du Canton de Vaud accorde, par son décret du 26 février 1996, un crédit de Fr. 3'800'000.- pour la restauration des trois cures de Begnins, Corcelles-près-Payerne et Vuarrens.
- Organisation du maître de l'ouvrage**
Etat de Vaud, Service des bâtiments :
M. Hans-Rudolph Braun, architecte, chef de la Section travaux,
M. Théo Métrailler, responsable Secteur nord à la Section travaux,
M. Gilbert Blanc, technicien en chauffage à la Section travaux.
Commission de construction :
M. Théo Métrailler, architecte, responsable de Secteur, Section travaux,
M. Christian Pilloud, chef du Service des affaires universitaires et des cultes, secondé par Mme Michèle Girardet, adjointe au Service des cultes,
M. Alain Monney, municipal, Commune de Corcelles-près-Payerne.
Mandataires : Architecte M. Renato Morandi, Lausanne et Payerne
Collaborateur M. Gilbert Morandi
Ingénieur électricité M. Gilbert Chaperon, Yverdon-les-Bains
Géomètre M. Michel Perrin, Payerne

Cubes et matrices



Spécialistes : Historiennes	Mme Monique Fontannaz, Lausanne Mme Laurence Mermoud, Lausanne Mme Michèle Grote, Villeneuve (tuiles anciennes)
Archéologue	M. Olivier Feihl, Pully
Restaurateur d'art	M. Jozef Trnka, Lausanne
Photographe	M. Rémy Gindroz, Lausanne
Expert maçon	M. Roger Simond, Tannay

- Les mandataires et le maître de l'ouvrage ont travaillé avec la Section des monuments historiques et archéologie, représentée par Madame Elisabeth Bavaud.

Cube SIA - selon normes 116 total 2 083.72 m³

A - Corps principal	1 794.96 m³
Rez-de-chaussée	808.40 m ³
Etage	622.59 m ³
Combles	363.97 m ³

B - Annexe	288.76 m³
Rez-de-chaussée	140.26 m ³
Etage	148.50 m ³

Matrice des surfaces

Surface brute des planchers	592.00 m ²
Rez-de-chaussée	242.00 m ²
1er étage	242.00 m ²
Combles	108.00 m ²

Surface de la parcelle	1 366.00 m ²
------------------------	-------------------------

Surface construite	242.00 m ²
Surface du jardin et de la place	1 124.00 m ²

Matrice des coûts

Coût CFC 2 / m ³ SIA	523.80 Fr./m ³
Coût CFC 2 / m ² brut	1 843.70 Fr./m ²
Indice moyen (Indice de Zurich, base 01.10.1988 = 100)	113.8

Coût de l'opération

CFC	libellé	montant	%	%
1	Travaux préparatoires	43 892.00		3.75%
112	Démolitions intérieures	20 888.00		
131	Clôtures	3 000.00		
135.1	Installations électriques	2 097.00		
135.3	Eau	2 202.00		
151	Terrassements	5 000.00		
155	Nouvelle introduction d'eau	1 090.00		
191	Honoraires architecte	9 615.00		
2	Bâtiment	1 091 457.25		93.10%
211.0	Installations de chantier	5 060.00	0.46%	
211.1	Echafaudages	22 037.00	2.02%	
211.4	Canalisations	39 348.00	3.62%	
211.6	Maçonnerie	77 645.00	7.11%	
214.1	Charpente	22 580.00	2.07%	
214.6	Traitement de charpente	15 037.00	1.37%	
216	Pierres naturelle et artificielle	112 769.00	10.33%	
221.0	Fenêtres en bois	23 259.00	2.13%	
221.5	Portes extérieures	9 674.00	0.88%	
222	Ferblanterie	17 218.00	1.58%	
223	Protection contre la foudre	4 610.00	0.42%	
224	Couverture	79 614.00	7.29%	
225	Étanchéités spéciales	18 938.00	1.73%	
226	Crépissage de façade	72 400.00	6.63%	
227	Traitement surfaces extérieures	33 199.50	3.05%	
231	Tableau électrique	1 885.00	0.17%	
232	Courant fort	15 305.00	1.40%	
233	Lustrerie	4 980.00	0.45%	
236	Courant faible	1 773.00	0.16%	
238	Installations provisoires	852.00	0.07%	
240	Démontage	2 000.00	0.18%	
242	Production de chaleur	18 900.00	1.73%	
243	Distribution de chaleur	22 300.00	2.04%	
247.0	Ebouage	1 700.00	0.16%	
247.1	Cheminée	4 700.00	0.43%	
251	Appareils sanitaires	14 880.00	1.37%	
254	Tuyauterie sanitaire	13 558.00	1.24%	
255	Isolation installations sanitaires	1 068.00	0.10%	
258	Agencement de cuisine	17 033.00	1.56%	
271	Plâtrerie	13 722.00	1.26%	
273	Menuiserie	64 519.00	5.91%	
281.0	Chapes complémentaires	13 329.00	1.22%	
281.6	Carrelages	11 219.00	1.03%	
281.7	Revêtements de sols en bois	11 680.00	1.07%	
282.4	Revêtements de paroi céramique	4 447.00	0.41%	
283	Faux plafonds	21 391.00	1.96%	

284	Fumisterie et poêlerie	5 475.00	0.50%
285	Traitement des surfaces intérieures	77 006.50	7.06%
287	Nettoyage	3 025.00	0.28%
291	Honoraires architecte	156 234.00	14.31%
293	Honoraires ingénieur électricité	4 392.00	0.40%
296.0	Honoraires géomètre	404.70	0.04%
296.1	Honoraires archéologue	9 389.50	0.86%
296.7	Historien	6 777.00	0.62%
296.8	Restaurateur	3 797.80	0.38%
296.9	Analyse boiseries	4 491.00	0.41%
297	Experts	5 835.25	0.53%
4	Aménagements extérieurs	16 472.75	1.40%
421	Jardinage	13 838.00	
491	Honoraires architecte	2 634.75	
5	Frais secondaires	20 687.30	1.75%
511	Autorisations, gabarits, taxes	1 646.30	
523	Photos	3 572.00	
524	Frais de reproduction	9 572.50	
525	Plaquette	5 000.00	
565	Frais de voyage	99.00	
572	Electricité chantier	797.50	
Total des travaux		1 172 509.30	100.00%

Entreprises

Gotti Frères S.à r.l.	Terrassements	Corcelles-Payerne
Gotti Frères S.à r.l.	Maçonnerie	Corcelles-Payerne
Stauffacher S.A.	Charpente	Donatyre
RS Rénovation LTD	Traitement de charpente	Villeneuve VD
A. Tramacère S.A.	Pierre naturelle	Villeneuve VD
Lachat P. & Fils	Pierre naturelle	Lausanne
Blank J.-R. S.A.	Menuiseries int. et ext.	Granges-Marnand
Piguet-Corronado S.A.	Ferblanterie	Lausanne
Hofmann Frères	Paratonnerre	Oron-la-Ville
Stauffacher S.A.	Couverture	Donatyre
Glatz Ed.	Etanchéités spéciales	Puidoux
Gotti Frères S.à r.l.	Crépissage façades	Corcelles-Payerne
Nord Peinture S.A.	Peinture-plâtrerie	Yverdon-les-Bains
Moulin S. S.A.	Peinture	Concise
Dubrit Electricité	Installations électriques	Moudon
Riedo S.A.	Chauffage	Avenches
Masson Sanitaire S.A.	Installations sanitaires	Savigny
Noth Roland	Agencement de cuisine	Corcelles-Payerne
Gotti Frères S.à r.l.	Chapes	Corcelles-Payerne
Grisoni Carrelages S.à r.l.	Carrelages et faïences	Vevey
Gebhardt André	Parquet	Romanel-Lausanne
Nord Peinture S.A.	Faux plafonds	Yverdon-les-Bains
Cuschieri Marc	Fumisterie	Les Bayards
Blanc & Cie S.A.	Nettoyage	Lausanne
Gotti Frères S.à r.l.	Jardinage	Corcelles-Payerne



© Rémy Gindroz

Cure de Vuarrens

ETAT DE VAUD
DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES
SERVICE DES BATIMENTS

« Chargées d'un message spirituel du passé, les œuvres monumentales des peuples demeurent dans la vie présente le témoignage vivant de leurs traditions séculaires. L'humanité, qui prend chaque jour conscience de l'unité des valeurs humaines, les considère comme un patrimoine commun et, vis-à-vis des générations futures, se reconnaît solidairement responsable de leur sauvegarde. Elle se doit de les leur transmettre dans toute la richesse de leur authenticité¹. »

Fort de ce postulat, c'est l'état de dégradation avancée de la cure de Vuarrens qui a nécessité et motivé les travaux entrepris.

Il est remarquable de constater que ce bâtiment, bien qu'en mauvais état, n'a pas subi d'altération importante dans sa volumétrie et dans son organisation, hormis la construction d'un corridor au rez-de-chaussée de l'habitation (voir analyses historique et archéologique). Par conséquent, notre choix de méthode de restauration s'est fondé sur le respect et la mise en valeur des caractéristiques du bâtiment, ainsi que sur l'affirmation des interventions contemporaines.

La cure est superbement placée à l'entrée du village. En position dominante et flanqué d'un imposant mur de soutènement, le bâtiment était cependant masqué par une végétation « sauvage ». L'élimination de l'arborisation et un nouveau traitement de sol extérieur ont permis de dégager et de magnifier la façade d'entrée.

Le choix des teintes de façades a été longtemps source d'inquiétude. En effet, nous nous sentions démunis de critères pour guider notre réflexion. Et c'est la relecture de l'avant-propos du livre de Madame Monique Fontannaz sur les cures vaudoises qui a déterminé notre choix: «... dans la société vaudoise, la cure participe aussi pour beaucoup au rappel de la dimension spirituelle de l'existence... la cure est un signe visible d'une Présence...² ». La cure serait blanche, symbole de pureté.

A l'intérieur, les interventions contemporaines s'affirment et sont reconnaissables par l'utilisation d'équipements, de matériaux et couleurs qui, par contraste, entretiennent un dialogue avec les parties anciennes restaurées. C'est ici une nouvelle paroi de salle de bain en panneau de MDF bleu pétrole, là, un agencement de cuisine en stratifié vert et blanc ou encore le choix d'une lustrerie résolument moderne. En outre, le choix d'utiliser des couleurs différentes pour les espaces nobles, de distribution et de service, suggère une interprétation plus contemporaine des espaces.

La restauration de la cure de Vuarrens aura été une expérience très enrichissante dont la finalité est, nous l'espérons, à la hauteur d'un tel engagement.

Jean-Christophe CHATILLON et Franco TEODORI *architectes*



© Rémy Gindroz

Notes:

¹ – Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites.

² – Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, avant-propos.

◀ Façade sud après restauration

LES ANCIENNES CURES³

À la Réforme, le pasteur s'installa dans la cure médiévale, alors en mauvais état. En 1636, on répara le bâtiment qui menaçait de ruine, mais il subit un incendie en 1644. En 1648, LL.EE. en cédèrent la « place et mazure » aux héritiers de l'ancien pasteur Michel Brot, en échange de leur maison privée. Cette première cure, située d'après l'acte d'échange entre le cimetière et le ruisseau de l'église, doit avoir disparu peu après. En effet, on ne voit plus de bâtiment à cet emplacement, appelé « es osches de la cure »⁴ sur les plans cadastraux de 1690 et 1708.

La maison Brot, échangée par LL.EE. et devenue cure dès 1648, se trouvait au lieu-dit « en Puen », soit approximativement à la place de la cure actuelle⁵. En 1661 survint un incendie dont on ne connaît pas l'ampleur. Il semble que la cure resta inhabitée en tout cas du temps du pasteur l'Espinasse, soit de 1665 à 1674. Cette année-là, on chargea l'architecte Abraham Dünz de faire exécuter d'importants travaux par le maçon David Potterat et le charpentier maître Simon.

LA CURE DE 1705

En 1703, la cure était dans un tel état de délabrement qu'il fallut se résoudre à la rebâtir à neuf. On chargea l'architecte Abraham II Dünz d'examiner la situation en même temps que celle de la cure de Sainte-Croix, à reconstruire à neuf elle aussi, et de faire des projets de conventions avec les maîtres pour ces deux bâtiments. En février 1705, Dünz conclut un marché avec le maçon Emanuel Freyvogel pour l'entreprise générale des travaux. Le maître devait démolir l'ancienne cure et établir la nouvelle à un autre emplacement, creuser la cave et les fondations, faire toute la maçonnerie sur le même modèle que celui qu'il avait déjà suivi à Sainte-Croix, avec un mur coupe-feu montant jusque sous le toit. La charpente serait à fermes et couverte à tuile double. L'intérieur devait être muni de boiseries à hauteur d'appui dans deux chambres et de portes à ferrures noircies, chauffé par deux fourneaux de catelles et une « platine ». Il devait être éclairé par des fenêtres en chêne garnies de carreaux sertis de plomb. Les maçonneries extérieures et intérieures seraient crépies, blanchies et rehaussées de peinture aux encadrements⁶. Le tout fut exécuté sur cette base en 1705, comme l'indique la date inscrite sur la porte d'entrée⁷. L'année suivante, Emanuel Freyvogel reçut un paiement supplémentaire pour deux épis de faîtage avec pommeaux et girouettes.

Notes :

3 – Cette synthèse a été établie à partir des dossiers historiques (septembre 1995) que l'Etat de Vaud a commandés à Monique FONTANNAZ et Laurence MERMOUD.

4 – ACV, GB 106/a, plan cad. 1690, fol. 1, GB 106/b, plan cad. 1708, fol. 1.

5 – La convention pour la cure de 1705 prévoit de démolir l'ancien bâtiment et d'établir le nouveau ailleurs; mais le déplacement ne doit pas avoir été très grand, puisque l'ancienne cure apparaît sur la parcelle actuelle sur le plan de 1690, mais orientée différemment. ACV, GB 106/b, plan cad. 1708, fol. 2.

6 – ACV, Bb1/35, m.b.r., 501 sq., 14 mars 1705.
7 – Celle-ci devait être surmontée d'un panneau sculpté aux armes de Berne, comme c'était alors la tradition. Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, pp.330-331.

8 – Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises*, Lausanne 1986, pp.101-102.

9 – ACV, Bm 2/1 b, devis, 452-457, 23 mai 1765; Bb 1/80, m.b.r., 457, 16 ov. 1765.

10 – Reconstruction d'un four en molasse par le maître maçon Charles CHAILLET ACV, K XIV 371. *Registre des cures du canton avec l'indication des réparations accordées, 1805-1818.*

11 – ACV, ZAO 3, *compte-rendu du Conseil d'Etat par le canton de Vaud sur l'administration pendant l'année 1881*, Lausanne, 1882: *Département de l'Agriculture et du Commerce* p. 14.

12 – ACV, ZAO 3, *ibid*, pendant l'année 1920, Lausanne, 1921: *Département des Travaux publics* pp. 130-132.

ACV, ZAO 3, *ibid*, pendant l'année 1930, Lausanne, 1931: *Département des Travaux publics*, p. 92.

13 – ACV, ZAO 3, *ibid*, pendant l'année 1940 Lausanne, 1941: *Département des Travaux publics*, p.45.

14 – ACV, ZAO 3, *ibid*, pendant l'année 1962 Lausanne, 1963: *Département des Travaux publics*, p.35.

La cure regroupe sous un même toit à demi-croupes le logement et les dépendances rurales et présente deux façades principales disposées à angle droit: la longue face sud dominant la route et la face orientale plus étroite, côté jardin. La première comprend toutes les portes d'entrées, dont celle de l'habitation, moulurée, avec linteau daté de 1705, et l'imposante porte de grange en plein cintre; la seconde a des dimensions plus modestes mais son importance est marquée par la composition ternaire harmonieuse des fenêtres, par la présence de chaîne d'angle en harpe et par la forme ample de l'avant-toit en berceau⁸.

Le plan de la partie d'habitation correspond à la disposition en équerre des façades: l'entrée débouche sur un grand hall, occupé sur son côté gauche par un escalier à trois volées et dans le prolongement duquel s'étend la cuisine; l'accès au séjour, constitué de deux pièces de largeur inégale, se fait à main droite de l'entrée; on trouve au-dessus de la cuisine la pièce traditionnellement non chauffée qui n'était pas considérée comme faisant partie du logement.

LES TRANSFORMATIONS

En 1765, la cure s'avérant trop petite pour le nouveau pasteur et sa famille, on décida d'y ajouter deux annexes contre la façade nord, l'une contenant un cabinet – petite chambre – et un garde-manger au rez-de-chaussée ainsi qu'une chambre à resserrer à l'étage, et l'autre pour le four et les privés⁹. Le confort intérieur est également amélioré. Au rez-de-chaussée, on monte une cheminée dans le cabinet, on boise entièrement les chambres et l'on y pose des planchers à croisées. La grande chambre à l'étage reçoit elle aussi un plancher à croisées, des boiseries et un fourneau de catelles aujourd'hui disparu.

La construction de l'annexe occidentale, actuellement utilisée comme garage, n'est pas datée, mais on peut supposer qu'elle est édifiée à la fin du XVIII^e siècle. En 1816, on rebâtit le four usé¹⁰, à la même place et aux mêmes dimensions que le précédent. Comme l'indiquent les textes, cette petite dépendance de deux niveaux comprenait le four et la chambre à lessive au rez-de-chaussée, ainsi qu'une chambre « d'été » à l'étage. Cette annexe fut démolie en 1920. Entre 1817 et 1873, plusieurs cheminées, poêles et plafonds. sont installés. En 1881, une salle de catéchisme est aménagée à l'emplacement de l'écurie. Elle n'occupait que la partie sud de l'étable, coupée en deux au moyen d'une cloison¹¹. En 1920, on installe les w.-c. dans l'annexe accolée au nord, que l'on relie au hall d'entrée par un corridor. La grande cheminée qui occupait le couloir à l'étage est supprimée¹². En 1940, on crée un garage dans la remise accolée à l'ouest du bâtiment. Selon le plan de 1919, la façade sud de cette annexe est fermée au moyen de planches, alors qu'elle est actuellement construite en dur dans la partie inférieure; a-t-on procédé à cette transformation¹³ en 1940? En 1962 on introduit le chauffage central en installant la chaufferie dans la chambre à lessive¹⁴.

CONCLUSION

Dans la seconde moitié du XVII^e siècle était apparu un type de plan subdivisé à chaque niveau en quatre pièces desservies par un couloir central. Ce corridor traversait tout le bâtiment et donnait le plus souvent accès directement au jardin, à l'arrière ou sur la galerie de latrines, sans que l'on ait besoin d'entrer dans l'une des pièces. Cette disposition présentait cependant l'inconvénient de séparer les chambres chauffées et obligeait à traverser un couloir froid pour passer de l'une à l'autre. C'est probablement en partie pour cette raison que l'on chercha d'autres types de plans¹⁵.

La cure de Vuarrens est la plus ancienne représentante d'une famille très typée de cures, dues à Abraham II Dünz, architecte officiel de LL.EE., qui propose une solution différente.

Son plan d'origine est remarquable par le rassemblement (et l'alignement) sous un même toit du logement et des dépendances rurales, ce qui crée une façade d'entrée et un volume d'ensemble très imposants. Ce plan type est à la fois généreux, par l'espace accordé aux dégagements (escalier et vestibule d'entrée), et économique, par le regroupement des pièces habitables près de la cheminée de la cuisine; il se distingue en effet par l'absence de couloir traversant tout le bâtiment.

Ce modèle renouait avec le type ancien et relativement simple qui avait été introduit vers 1561 déjà à Champagne¹⁶. Notons cependant que la distribution en enfilade des pièces et l'installation des w.-c. en 1920 dans l'annexe nord sont probablement à l'origine de la décision de construire un corridor reliant le hall d'entrée à l'annexe, altérant ainsi ce nouveau modèle de plan.

Jean-Christophe CHATILLON et Franco TEODORI *architectes*
en collaboration avec Monique FONTANNAZ et Laurence MERMOUD *historiennes*

Notes :

15 – Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises* Lausanne 1986, pp.282-283.

16 – Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises* Lausanne 1986, p.100.



Façades nord et ouest après restauration ▶

© Rémy Gindroz

Analyse de l'archéologue

Les investigations archéologiques menées au cours des travaux de réfection de l'édifice ont déterminé plusieurs étapes constructives correspondant aux accroissements successifs du volume habitable, confirmant ainsi les données archivistiques et historiques.

Parmi les onze étapes ainsi établies, seules les plus marquantes, ayant, par exemple, entraîné une modification importante de la volumétrie ou de la distribution intérieure, seront évoquées.

Le corps principal de l'édifice actuel relève d'une construction unitaire et homogène, « à neuf », caractérisée par le soin particulier apporté à la structure maçonnée; plusieurs éléments rubéfiés, parfois taillés ou moulurés et associés à cette dernière, semblent indiquer des remplois provenant de l'édifice antérieur. La mise en œuvre, exécutée avec minutie, ressort, d'une part, dans les chambranles de fenêtres, dont la taille des queues de réserve des différents blocs fut, dès l'origine, prévue au nu du crépi¹⁷ et, d'autre part, dans la répartition et la transmission des poussées verticales par un savant système d'alignement des piédroits des chambranles disposés sous la forme d'une jambe (ou chaîne verticale) presque harpée; ainsi l'allège des fenêtres, constituée d'un imposant bloc de molasse reposant, tel un linteau, sur deux blocs faisant office de piédroits, évoque-t-elle un percement ou jour supplémentaire intercalé entre deux fenêtres. Un espace, identique dans sa mise en œuvre et situé au-dessus de la porte d'entrée de la façade méridionale, est ici conçu comme une niche vraisemblablement prévue pour recevoir une dalle armoriée¹⁸ (actuellement disparue). La façade septentrionale, partiellement masquée par la construction d'annexes successives, conserve le chambranle original, à baies jumelées, de la fenêtre de la cuisine.

A l'intérieur, le soin des détails et le jeu des modénatures des structures de soutien de l'escalier soulignent la qualité du chantier de construction de 1705. Malgré la réduction des avant-toits, la charpente couvrant l'ensemble du corps de logis, dépendances et habitation, date, pour la plus grande partie, de l'étape de construction.

La construction de l'annexe septentrionale, adossée en 1765 au nord du corps de logis, la seule subsistant actuellement, est également associée à une reprise des aménagements intérieurs, plus nombreux que ceux associés à l'étape de construction. Ces derniers, lambris et portes, préservés « in situ », forment un ensemble typologique remarquable, principalement conservé au rez-de-chaussée, dans l'enfilade des trois pièces orientales. Les réaménagements de la première moitié du XIX^e siècle n'ont pas modifié, dans l'ensemble, la distribution originale; dictés par des contraintes économiques, les divers travaux entrepris, en vue d'améliorer l'isolation et le confort, se sont limités au lambrissage de certaines pièces, à la création de deux plafonds en plâtre, « à cadre et corniches », ainsi qu'à l'établissement et déplacement de poêles et fourneaux, par ailleurs bien documentés historiquement, dont les traces sont encore perceptibles.

Notes :

17 – Les queues des blocs de molasse constituant les chambranles conservent une succession de couches picturales recouvrant ailleurs seulement le crépi. Voir rapport du restaurateur.

18 – Les armes de leurs Excellences de Berne devaient à l'origine y figurer à l'exemple d'autres cures.



© Rémy Gindroz

La subdivision, en deux chambres, de la pièce située à l'angle sud-est du premier étage, le percement d'une fenêtre dans la façade orientale et la création d'une salle de catéchisme amorcent, dès la fin du XIX^e siècle, le mouvement des grandes étapes transformatives dont l'importante campagne de 1919 marquera le point d'orgue en modifiant profondément l'organisation intérieure de l'habitation; la suppression de deux annexes situées au nord, ainsi que l'intégration des latrines au corps de logis, par exemple, ont modifié le principe de circulation par la création d'un corridor au rez-de-chaussée; de nombreuses portes et fenêtres aux modénatures caractéristiques (typologie des boiseries et serrureries) de cette époque témoignent de ces campagnes successives. Les dépendances rurales, devenues obsolètes, sont progressivement remplacées par des locaux utilitaires, chambre à lessive, garage, chauffage et citerne; de nouveaux percements, aux encadrements en ciment spécifiques, sont créés.

Luigi NAPI historien de l'Art monumental régional et archéologue

Analyse du restaurateur

Dans le cadre des recherches et des études préliminaires aux travaux, la mission du restaurateur est d'effectuer une série d'examen et de sondages stratigraphiques sur les murs afin de définir chronologiquement les différentes étapes de décoration picturale.

Les sondages entrepris à Vuarrens ont mis à jour trois étapes d'interventions pour les façades extérieures.

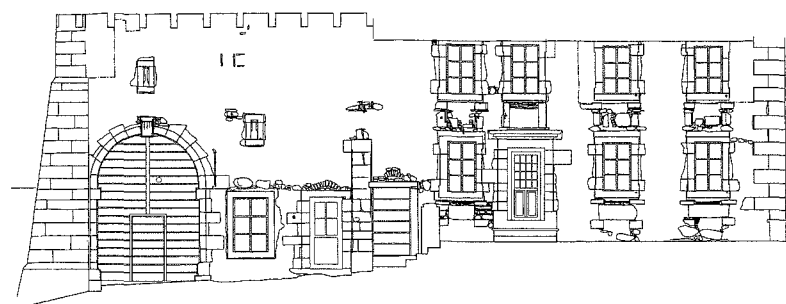
La première étape, correspondant à l'état du XVIII^e siècle, comprend pour le fond un crépi au mortier de granulométrie fine, lissé et badigeonné en blanc. Les façades sont rehaussées aux chaînes d'angle et aux encadrements de portes et de fenêtres par un badigeon gris clair.

En 1798, le pasteur qui était à ce poste depuis trente-trois ans quitte Vuarrens et on a probablement procédé à une (importante?) remise en état après son départ. C'est vraisemblablement à cette date que correspond la deuxième étape, caractérisée par un fond de façade ocre clair sur la façade sud et un badigeon gris bleuâtre sur les autres façades. Les chaînes d'angle, ainsi que les encadrements de portes et de fenêtres sont peints en vert molasse. Notons que la couleur ocre n'a été retrouvée que sur la façade sud, façade principale de la cure.

Lors de la troisième étape, vraisemblablement aux environs de 1882¹⁹, l'ensemble des fonds de façades sont badigeonnés en gris bleuâtre, les chaînes d'angle, ainsi que les encadrements de portes et de fenêtres sont peints en vert molasse.

A l'intérieur, les sondages réalisés sur les couches de peinture couvrant les boiseries ont confirmé la tradition en matière de couleur : les teintes du XVIII^e sont dans la gamme des gris.

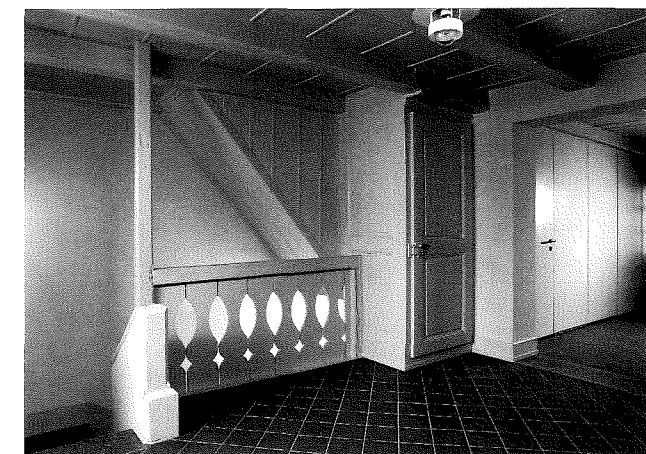
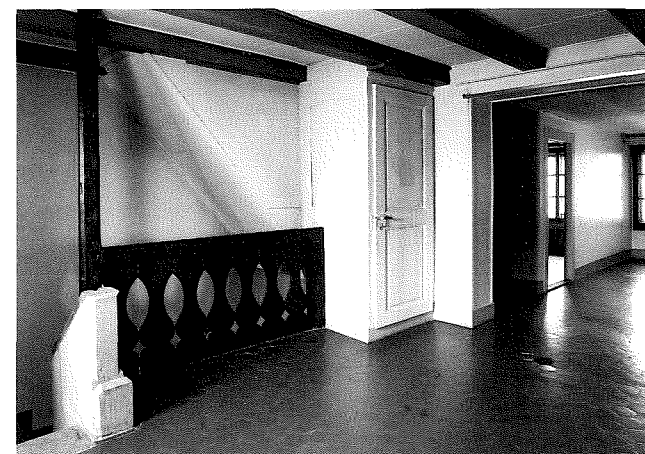
Jean-Christophe CHATILLON et Franco TEODORI architectes
basé sur le rapport de Jozef TRNKA restaurateur



Avant

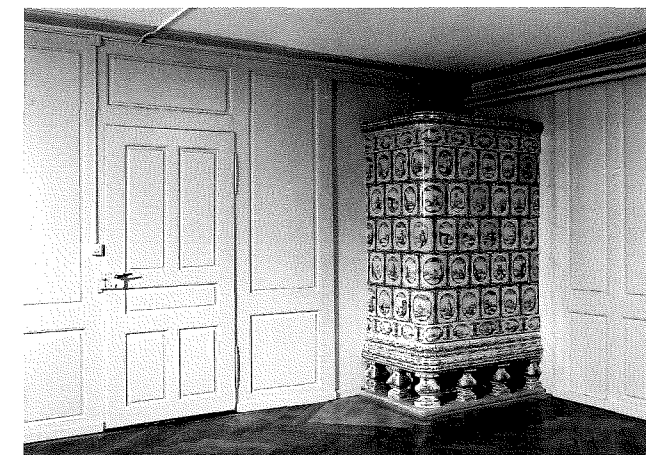
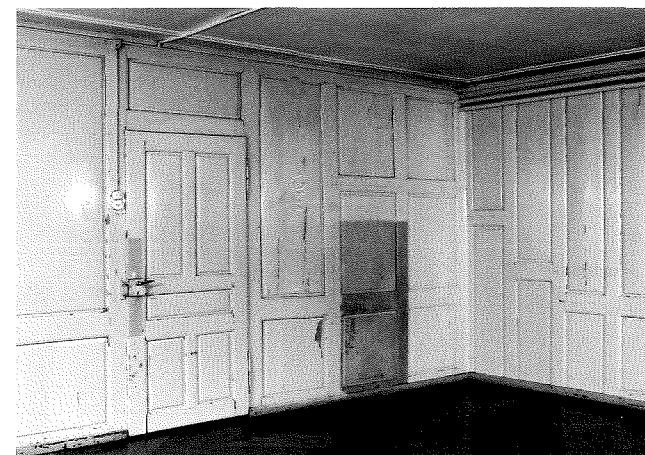


Après



Note :

¹⁹ - ACV, ZAO 3, compte-rendu du Conseil d'Etat par le canton de Vaud sur l'administration pendant l'année 1882, Lausanne, 1883: Département de l'Agriculture et du Commerce, p.19.

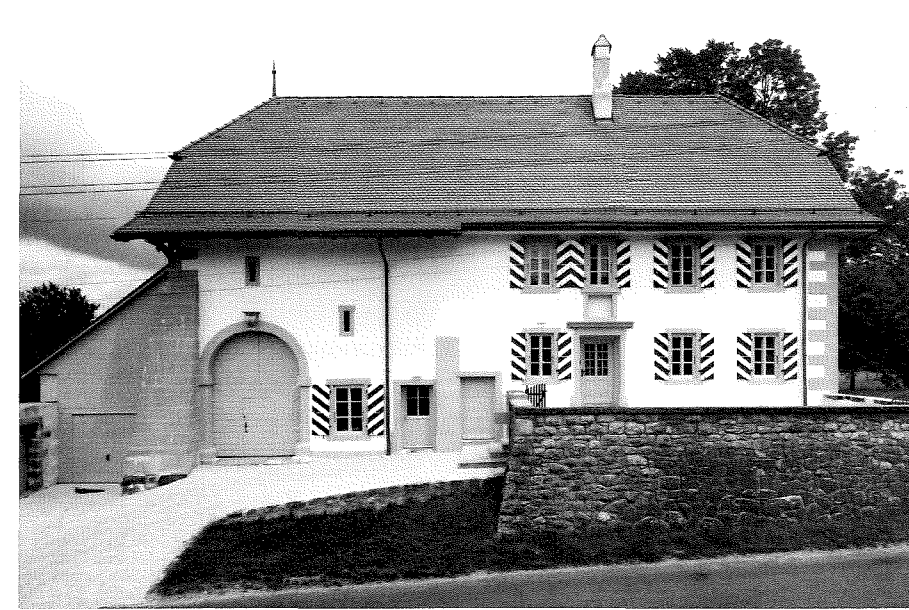


toutes © Rémy Gindroz

Avant

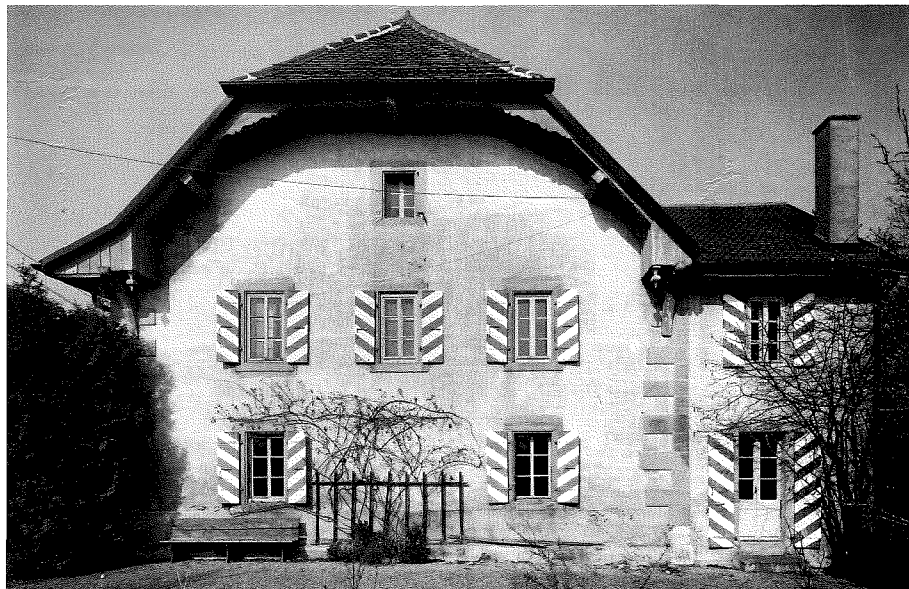


Façade sud avant restauration



Façade sud après restauration

Façade est avant restauration



Façade est après restauration

Façade ouest avant restauration



Façade ouest après restauration

toutes © Rémy Gindroz

Descriptif des travaux

CHRONOLOGIE DES TRAVAUX

Avril 1994	Relevé du bâtiment
Novembre 1994	Confirmation du mandat
Avril 1995	Avant-projet et projet
Mai 1995	Etablissement des soumissions
Mai 1995	Avis de concours
Juin 1995	Ouverture
Avril 1996	Révision du devis général
Février 1996	Approbation du crédit
Mai 1996	Début des travaux
Décembre 1996	Fin des travaux
Août 1997	Décompte final

ÉCHAFAUDAGES

Echafaudage métallique sur le pourtour du bâtiment avec pont de couvreur.

TRAVAUX DE MAÇONNERIE

Renforcement des façades présentant des fissures importantes par bétonnage et pose de barres d'acier. Piquage et réfection des enduits en trois couches de toutes les façades. Couche de finition lissée et frottée au sac pour le corps principal et tirée à la truelle sur l'annexe



© Rémy Gindroz

occidentale. Réfection des souches de cheminées. Remise à neuf, en séparatif, des évacuations des eaux usées et de l'alimentation en eau claire. Assainissement des pieds de façades. Piquage et réfection des murs crépis intérieurs. Construction d'un local sanitaire pour la salle de catéchisme. Assainissement du sol de cave et pose de briques en terre cuite remplies de gravier. Création d'une ventilation naturelle dans la cave. Pose d'une chape dans le hall, la cuisine, ainsi que dans la salle de catéchisme.

CHARPENTE

Remplacement de chevrons, d'arêtier de panne faîtière, de virevents et berceaux. Calage et mise en place des chevrons conservés. Pose d'un lambrisage à clin. Pose d'un plancher neuf dans les halls supérieurs de l'habitation, ainsi que sur le « toit » de la salle de catéchisme. Pose, sur le carrelage en terre cuite des combles, d'une isolation thermique de 10 cm d'épaisseur et d'un plancher sur solivage. Exécution d'une trappe d'accès au galetas avec contrepoids. Pose d'une ossature sur le pignon de l'annexe ouest et habillage en lames de bois.

RENFORCEMENT DE LA CHARPENTE

Travail sur les poinçons des croupes : assainissement jusqu'aux fibres saines, avec enlèvement du bois ruiné. Mise en place d'armatures en fibres de verre, façon de coffrage avec bois ancien, coulage des résines de remplissage du bois manquant. Raccord de glacis selon la patine du bois existant avec nuance pour permettre la perception de l'intervention. Reconstitution de la tête de la sablière, des appuis de la faîtière, consolidation

de la panne haute. Mise en place de pièces neuves.

RESTAURATION DU BOIS

Reconstitution d'une tête de solive avec appui de chevron. Mise en place d'une armature en fibre de verre dans une fente diagonale d'une solive dans le hall supérieur.

CONSERVATION DU BOIS

Nettoyage et dépoussiérage complet de la charpente et des planchers en bois. Traitement de surface par aspersion et en profondeur par injection.

TAILLEUR DE PIERRE

Lavage et brossage des encadrements de portes et de fenêtres, ainsi que des chaînes d'angle en molasse. Réfection des joints. Remplacement de tablettes, de montants et de couvertes. Remplacement de couverture en grès de la Molière sur murets de jardin. Pose d'une marche palière et de la base du poêle en grès de la Molière.

MENUISERIE INTÉRIEURE

Remplacement et restauration des boiserie. Construction d'une paroi en MDF avec deux portes planes pour la salle de bain de l'habitation. Pose de plinthes, de seuils en chêne entre les différents halls, de tablettes de fenêtres, d'un plafond lambrissé rainé-crêté dans le réduit de l'annexe occidentale et de couvre-joint sur les plafonds « lambrissés ». Doublage isolant des portes de cave. Réparation de l'escalier de la grange.

MENUISERIE EXTÉRIEURE

Remise en état de toutes les portes,

fenêtres et portes-fenêtres. Pose de nouvelles fenêtres à simple vitrage sur fer cornière en acier. Remplacement des contrevents et ferrements.

FERBLANTERIE-COUVERTURE

Réfection complète en cuivre de la ferblanterie. Déplacement des descentes d'eau afin de libérer les chaînes d'angle et mise en place de deux épis de faîtage et d'une cape de cheminée. Remplacement du lattage et du contre-lattage et pose de tuiles neuves de type Morandi rouges pointues.

PEINTURE EXTÉRIEURE

Application de peintures minérales, grise sur les soubassements et blanche sur les crépis. Application de peinture minérale «vert molasse» sur les encadrements de portes et de fenêtres, ainsi que sur les chaînes d'angle dont les joints sont soulignés par un filet blanc exécuté à main levée. Application d'une peinture à l'huile grise sur les berceaux d'avant-toit, les portes, et la façade en bois de l'annexe occidentale. Les contre-vents sont repeints en respectant le dessin traditionnel à chevrons biais verts et blancs.

PEINTURE INTÉRIEURE

Décapage complet de la pièce située à main droite du hall d'entrée. Application d'une peinture à l'huile gris-bleu sur les boiseries, les portes, les plafonds en bois remis au jour et les poutres apparentes. Application d'une peinture minérale abricot sur les murs des espaces de distribution et de la salle de catéchisme. Application de peinture minérale blanche sur les murs des autres pièces.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Remise en état général de l'installation. Pose de nouveaux raccordements et de tableaux de distributions. Montage d'une nouvelle lustrerie.

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

Remise en état général de l'installation. Tubage de cheminée de salon. Pose et raccordement de nouveaux radiateurs et déplacement des radiateurs existants sous les contrecœurs des fenêtres. Pose de vannes thermostatiques.

INSTALLATIONS SANITAIRES

Remise en état général de l'installation. Création d'un w-c. séparé et d'une cuisine dans la salle de catéchisme et aménagement dans l'appartement de nouvelles cuisine et salle de bain.

SOLS EN BOIS

Réfection, ponçage et encaustiquage avec cire à chaud des parquets.

SOLS EN CARRELAGE

Pose d'un carrelage gris clair dans les espaces de distribution, de la cuisine et des sanitaires de la partie habitation ainsi que dans la salle de catéchisme.

FUMISTERIE

Construction d'un poêle¹ (de récupération) en catelles d'angle sur une dalle de base en grès de la Molière dans la chambre située à main droite du hall d'entrée. Pose d'une nouvelle porte de charge du foyer et raccordement au canal de fumée.

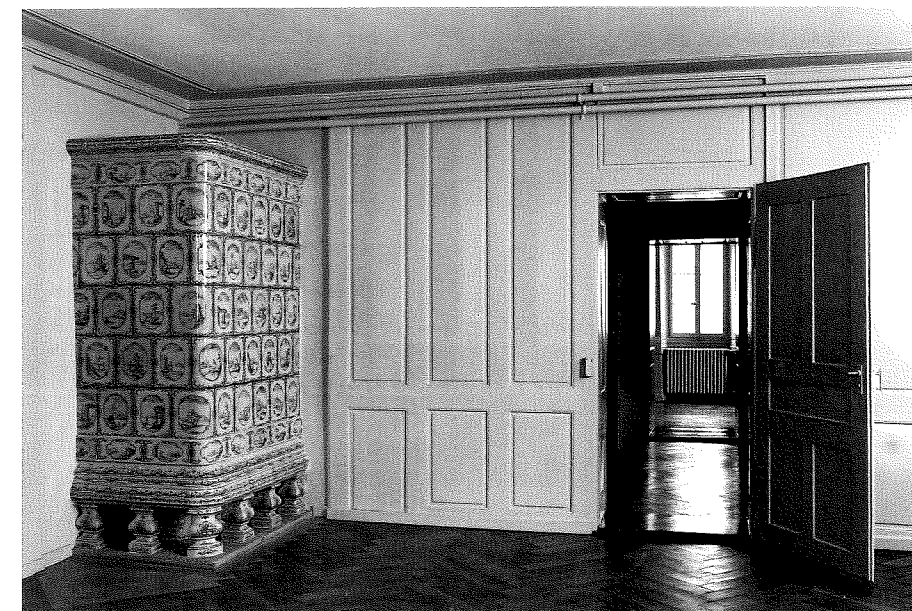
AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Assainissement du rideau d'arbres qui

borde la rivière. Pose de pavés à l'accès de la salle de catéchisme et de l'habitation. Création au pied des façades nord et ouest d'un chemin en gravier reliant la cuisine à la rue.

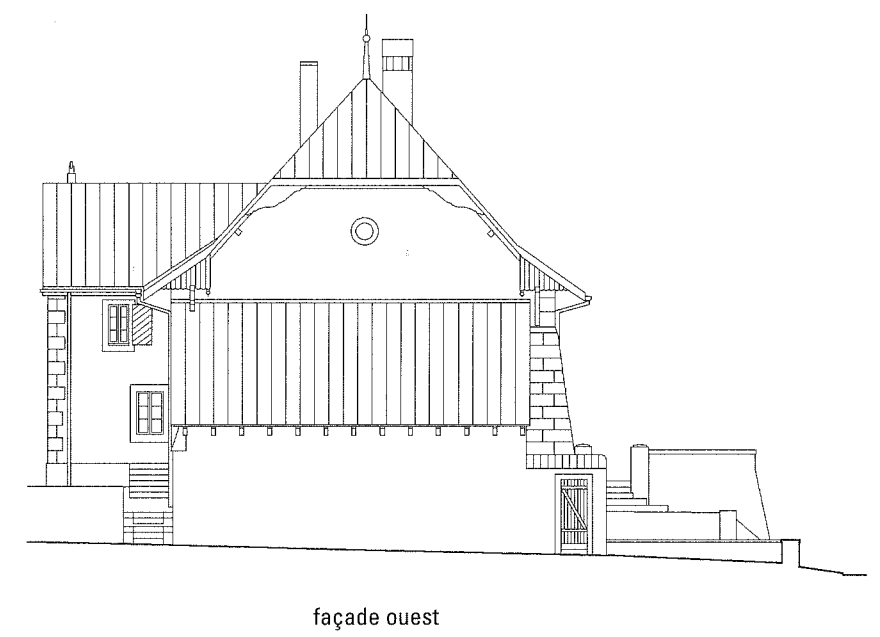
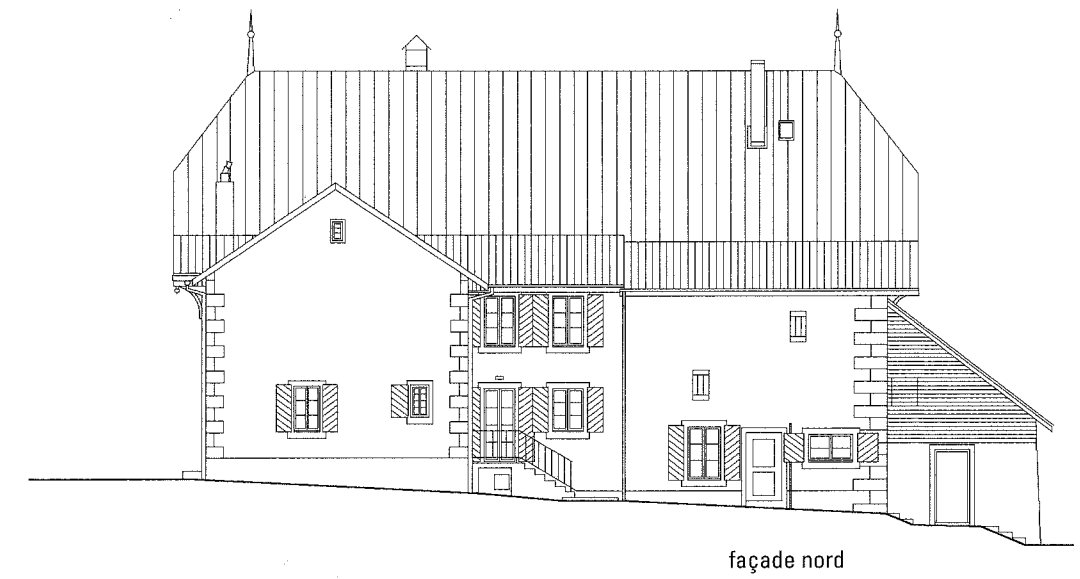
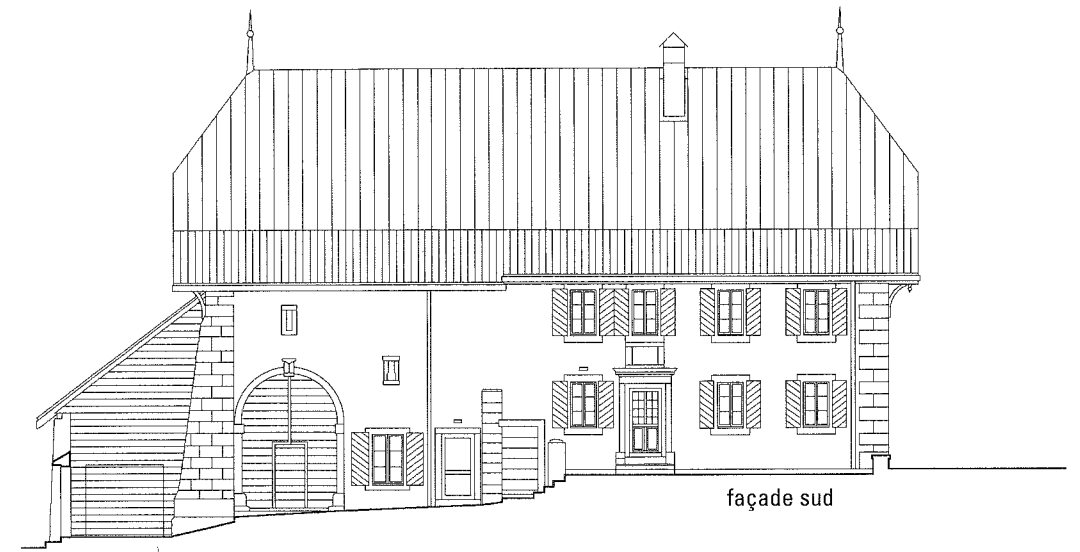
Notes:

¹ – Poêle de l'inventaire: HIS 95/01 Musée cantonal d'archéologie et d'histoire.

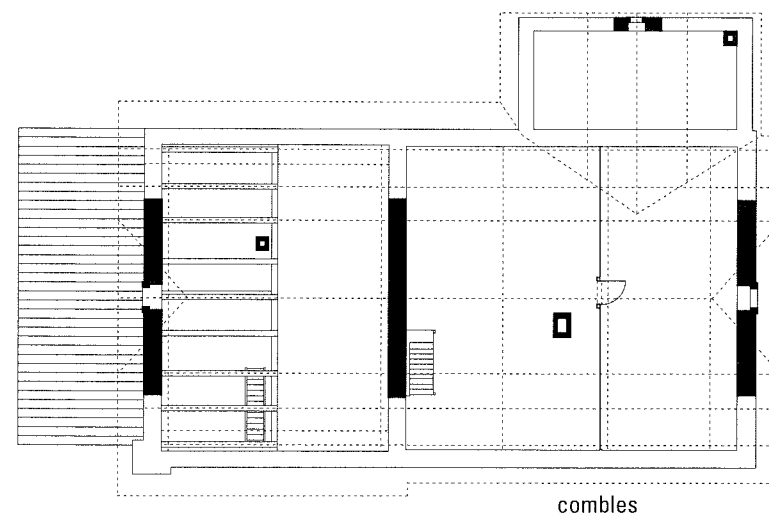
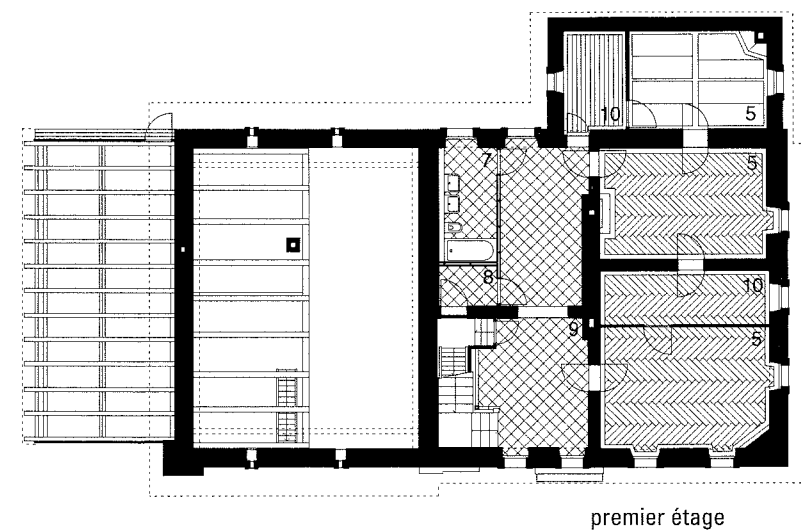
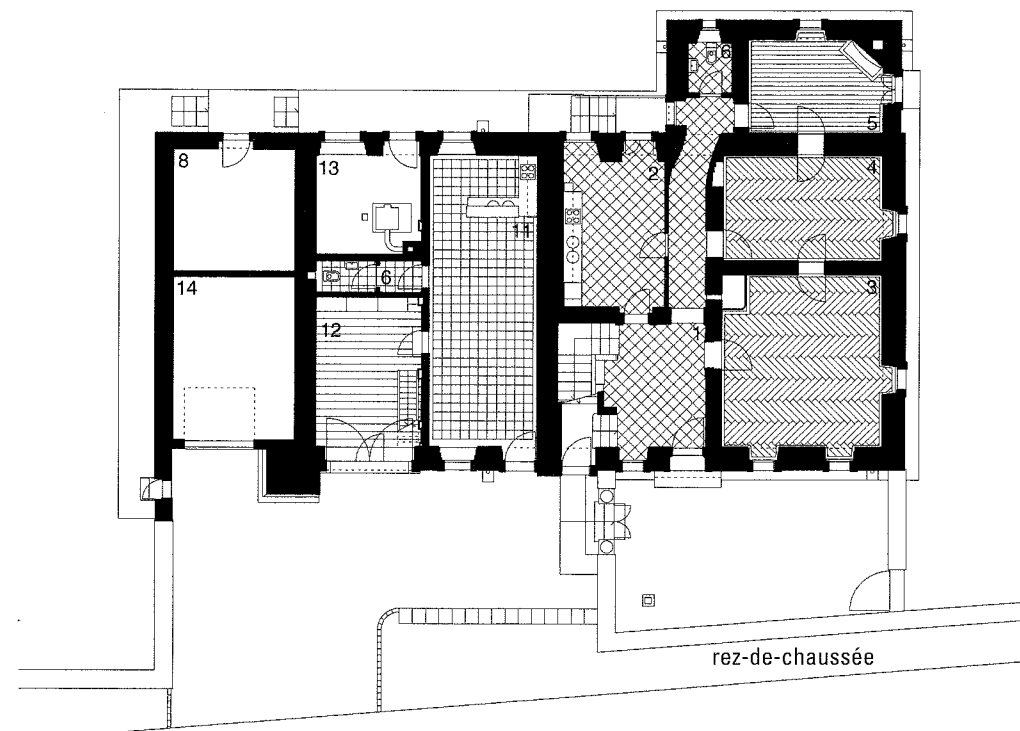


toutes © Rémy Gindroz

Plans, coupes et façades



1. hall d'entrée
2. cuisine
3. séjour
4. salle à manger
5. chambre
6. w-c.
7. salle de bains
8. réduit
9. hall
10. antichambre
11. salle de paroisse
12. grange
13. chaufferie-buanderie
14. garage



1. Par décision des 23 février 1994 et 25 janvier 1995, le Conseil d'Etat accorde un crédit d'étude destiné à la rénovation de la cure de Corcelles-près-Payerne et un crédit d'étude pour les cures de Vuarrens et Begnins.
2. La commission parlementaire, composée des personnes suivantes : Mme Jacqueline Bottlang-Pittet, Mme Edna Chevalley, M. Philippe Cornamusaz, M. Aimé-Jacques Gavillet, M. Nicolas Gudet, M. Jacques Lienard, Mme Ginette Loup, M. Olivier Maibach, Mme Françoise Ostermann, M. Claude Poget, M. Francis Rossier, M. Adrien Streit, M. Claude Bovy et M. Jean-Philippe Chapuis ; accompagnée de :
M. Daniel Schmutz, chef du Département des travaux publics, de l'aménagement et des transports
M. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal, chef du Service des bâtiments
M. Hans-Rudolph Braun, architecte, chef de la Section travaux du Service des bâtiments se réunit une première fois à Vuarrens le 19 janvier 1996 et une seconde fois à Corcelles-près-Payerne le 2 février 1996, visite les cures et rapporte favorablement au Grand Conseil.
3. Le Grand Conseil du Canton de Vaud accorde, par son décret du 26 février 1996, un crédit de Fr. 3'800'000.- pour la restauration des trois cures de Begnins, Corcelles-près-Payerne et Vuarrens.
4. **Organisation du maître de l'ouvrage**
Etat de Vaud, Service des bâtiments :
M. Hans-Rudolph Braun, architecte, chef de la Section travaux
M. François Silva, responsable de Secteur, Section travaux
M. Gilbert Blanc, technicien en chauffage à la Section travaux
Mandataires : Architectes M. Jean-Christophe Chatillon et M. Franco Teodori, Lausanne
Photographe M. Rémy Gindroz, Lausanne
Spécialistes : Historiennes Mme Monique Fontannaz, Lausanne
Mme Laurence Mermoud, Lausanne
Archéologue M. Luigi Napi, Aigle
Restaurateur M. Jozef Trnka, Lausanne
Expert maçon M. Roger Simond, Tannay
Expert Charpente M. Olivier Jotterand, Echandens.
5. Les mandataires et le maître d'ouvrage ont travaillé en collaboration avec la Section des monuments historiques et archéologie, représentée par Madame Elisabeth Bavaud.

Cubes et matrices

Cube SIA – selon normes 116	2548.41 m³
A - Cure	2370.27 m³
Cave	118.95 m ³
Rez-de-chaussée	600.34 m ³
Etage	432.73 m ³
Combles	310.94 m ³
Communs	907.31 m ³
B - Salle de paroisse	178.14 m³
Rez-de-chaussée	178.14 m ³

Matrice des surfaces

Surface brute des planchers	756.61 m²
Total surface brute habitable	365.53 m²
Rez-de-chaussée: appartement du pasteur	159.43 m ²
Rez-de-chaussée: salle de paroisse et w-c.	46.67 m ²
Premier étage	159.43 m ²
Total surface brute non habitable	391.08 m²
Cave et escaliers	52.39 m ²
Garage et réduit	96.82 m ²
Chaufferie	14.00 m ²
Grange	62.07 m ²
Combles	165.80 m ²
Surface de la parcelle	total 3328.00 m²
Surface des place et terrasse	188.25 m ²
Surface du jardin	2'834.75 m ²
Surface bâtie	305.00 m²

Matrice des coûts

Coût CFC 2 / m ³ SIA	406.00 Fr./m ³
Coût CFC 2 / m ² brut	1369.00 Fr./m ²
Coût total / m ³ SIA	471.00 Fr./m ³
Coût total / m ² brut	1587.00 Fr./m ²
Indice moyen - avril 1996 (Indice de Zurich, base 01.10.88 = 100)	113.8

Coût de l'opération

CFC	libellé	montant	%	%
1	Travaux préparatoires	75 689.00		6.3%
112	Démolition	55 588.00		
153	Electricité, adaptation	2 758.00		
155	Eau, adaptation	4 766.00		
191	Honoraires architectes	12 577.00		
2	Bâtiment	1 036 555.00		86.3%
211.0	Installation de chantier	11 910.00	1.15 %	
211.1	Echafaudages	17 055.00	1.65 %	
211.3	Fouilles en rigole	25 291.00	2.44 %	
211.4	Canalisations intérieures	14 614.00	1.41 %	
211.6	Maçonnerie	67 328.00	6.50 %	
214.1	Charpente	76 456.00	7.38 %	
214.6	Traitement de charpente	24 302.00	2.34 %	
216.0	Travaux en pierre naturelle	60 955.00	5.88 %	
221.0	Fenêtres, portes extérieures	20 201.00	1.95 %	
222.1	Ferblanterie	18 206.00	1.76 %	
223	Protection contre la foudre	4 981.00	0.48 %	
224.0	Couverture des combles	63 746.00	6.15 %	
226.1	Crépissage de façade	39 130.00	3.78 %	
227.1	Traitement de surface	47 367.00	4.57 %	
228.0	Fermetures extérieures	12 297.00	1.19 %	
230	Installations électriques	35 088.00	3.39 %	
240	Installations en chauffage	29 996.00	2.89 %	
250	Installations sanitaires	26 096.00	2.52 %	
258	Agencement de cuisine	26 726.00	2.58 %	
271.0	Plâtrerie	27 030.00	2.61 %	
273.0	Portes intérieures en bois	5 277.00	0.51 %	
273.3	Menuiserie courante	49 489.00	4.77 %	
281.6	Carrelage	8 465.00	0.82 %	
281.7	Revêtements de sol en bois	11 160.00	1.08 %	
282.4	Paroi en carrelage	3 739.00	0.36 %	
283.2	Faux plafonds	4 035.00	0.39 %	
284	Fumisterie	20 000.00	1.93 %	
285.1	Traitements surfaces intérieures	69 074.00	6.66 %	
287	Nettoyage du bâtiment	2 077.00	0.20 %	
291	Honoraires architectes	172 341.00	16.63 %	
296	Honoraires spécialistes	42 123.00	4.06 %	
4	Aménagements extérieurs	60 585.00		5.1%
411.6	Maçonnerie	42 062.00		
421	Jardinage	8 441.00		
491	Honoraires architectes	10 082.00		
5	Frais secondaires	28 026.00		2.3%
511	Autorisation, taxe	599.00		
524	Reproduction, tirages, photos	12 636.00		
552	Frais d'électricité pendant travaux	3 041.00		
565	Frais de déplacement	8 206.00		
566	Bouquet	3 544.00		
Total des travaux		1 200 855.00		100.00%

Entreprises

Rouiller S.A.	Echafaudages	Collombey-le-Grand
Echafaudages 2000	Echafaudages	Aigle
C.O.B.Y.	Maçonnerie	Yverdon-les-Bains
Paraxyl S.à r.l.	Traitement du bois	Echandens
Rénoantic	Restauration du bois	La Tour-de-Peilz
C.O.B.Y.	Charpente	Yverdon-les-Bains
S. Laurent	Pierre naturelle	Fey
Hofmann frères	Paratonnerre	Oron-la-Ville
Buffat & Perrin	Ferblanterie-couverture	Pailly
P.- A. Gurtner	Plâtrerie-peinture	Boulens
PRE-DELEC S.A.	Installations électriques	Romont
Stegmuller S.A.	Installations de chauffage	Yverdon-les-Bains
Massonnet S.A.	Installations sanitaires	Yverdon-les-Bains
Dutoit & Gasser S.A.	Installations sanitaires	Vuarrens
S.T.D.	Cuisine	Crissier
Le Soufflet	Serrurerie	Territet
A. Gebhardt	Menuiserie	Romanel
Humair & Ayer	Carrelage et faïence	Cugy
Menetrey S.A.	Sol en bois	Le Mont-sur-Lausanne
C. Gaille	Fumisterie	Cugy
P. Jolivet	Jardinier-paysagiste	Yverdon-les-Bains
D.P.N. Service S.A.	Nettoyage	Lausanne



© Rémy Gindroz

Cures du canton de Vaud
BEGNINS - CORCELLES - VUARRENS

MAI 2001

62 PUBLICATION DU SERVICE DES BATIMENTS

10, place de la Riponne	CH - 1014 Lausanne	
Conception graphique :	hersperger & bolliger	Vevey
Photos :	François Bertin	Grandvaud
	Rémy Gindroz	Lausanne
Impression :	Favre et Winteregg	Echandens